

EXPLOITATIONS LÉGUMIÈRES

Les surfaces

Le nombre d'exploitations légumières, 30 860 en 2010, est en diminution comme l'ensemble des exploitations agricoles. Cette baisse a davantage concerné les plus petites exploitations. La surface moyenne de légumes frais est en hausse, s'accompagnant d'un renforcement du poids des exploitations spécialisées. La culture de plein champ pour le marché du frais reste le mode de culture le plus répandu, mais seules les superficies de serres se développent.

Baisse du nombre d'exploitations et hausse de la surface légumière moyenne

Le nombre d'exploitations légumières est de 30 860 en 2010, en diminution de 29 % par rapport à 2000. Ces exploitations consacrent 201 650 hectares aux cultures de légumes frais, soit 14 % de moins qu'en 2000. La surface légumière moyenne s'établit ainsi à 6,5 hectares par exploitation, en hausse de 21 %. La superficie agricole utilisée (SAU) totale des exploitations légumières, également en baisse de 14 %, atteint 1 573 430 hectares, soit 51 hectares par exploitation. La surface moyenne consacrée aux légumes constitue donc 13 % de la SAU des exploitations légumières, une part stable par rapport à 2000.

10 % des exploitations légumières cultivent exclusivement des légumes (contre 8 % en

Champ des exploitations légumières : cette étude se concentre sur les exploitations de France métropolitaine ayant déclaré cultiver des légumes frais (y compris fraises et melons, hors pommes de terre et hors racines d'endive), destinés à la consommation en frais ou à la transformation (appertisation, surgélation...).

Les superficies légumières ou par mode de culture sont les superficies nettes des cultures principales. Les superficies de légumes en culture secondaire ou associée ne sont pas comptabilisées.

Les surfaces légumières par espèce sont des superficies développées, c'est-à-dire comptées autant de fois qu'elles ont donné de productions, à partir de nouveaux plants, au cours de la campagne. Les contreplantations, insérées entre deux plants en production destinées à produire quand les premiers plants seront en phase descendante, ne sont pas comptabilisées. Bien que cette étude s'attache à décrire les tendances structurelles de long terme, l'évolution des surfaces par espèce légumière entre les recensements de 2000 et de 2010 est donc susceptible de comporter une part de variation imputable au contexte conjoncturel relatif à ces deux années.

Tableau 1
Net recul du nombre d'exploitations
Exploitations légumières et superficies

		2000	2010	Évolution %
Exploitations légumières	<i>nombre</i>	43 700	30 860	- 29
Surface légumière	<i>ha</i>	235 280	201 650	- 14
Superficie agricole utilisée	<i>ha</i>	1 834 500	1 573 430	- 14

Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

2000). La surface moyenne qu'elles consacrent aux légumes est inférieure à celle des exploitations mixtes qui associent la culture de légumes à d'autres cultures, avec 5,3 hectares contre 6,7. Au total, les exploitations exclusivement légumières cultivent 8,5 % de la surface légumière nationale (contre 6 % en 2000).

La proportion d'exploitations exclusivement légumières varie selon le mode de culture des légumes pratiqué. Elle est plus élevée dans les exploitations cultivant des légumes sous serres (17 %) ou pratiquant le maraîchage (15 %), que dans les exploitations cultivant des légumes de plein champ pour le marché du frais (9 %) et surtout pour la transformation (1 %).

En moyenne, les exploitations exclusivement légumières emploient plus de main-d'œuvre que celles ayant également d'autres cultures, avec 3,6 UTA par exploitation contre 2,6. Qu'elles soient exclusivement légumières ou non, une proportion semblable des exploitations fait appel à de la main-d'œuvre permanente ou saisonnière. Mais la contribution de

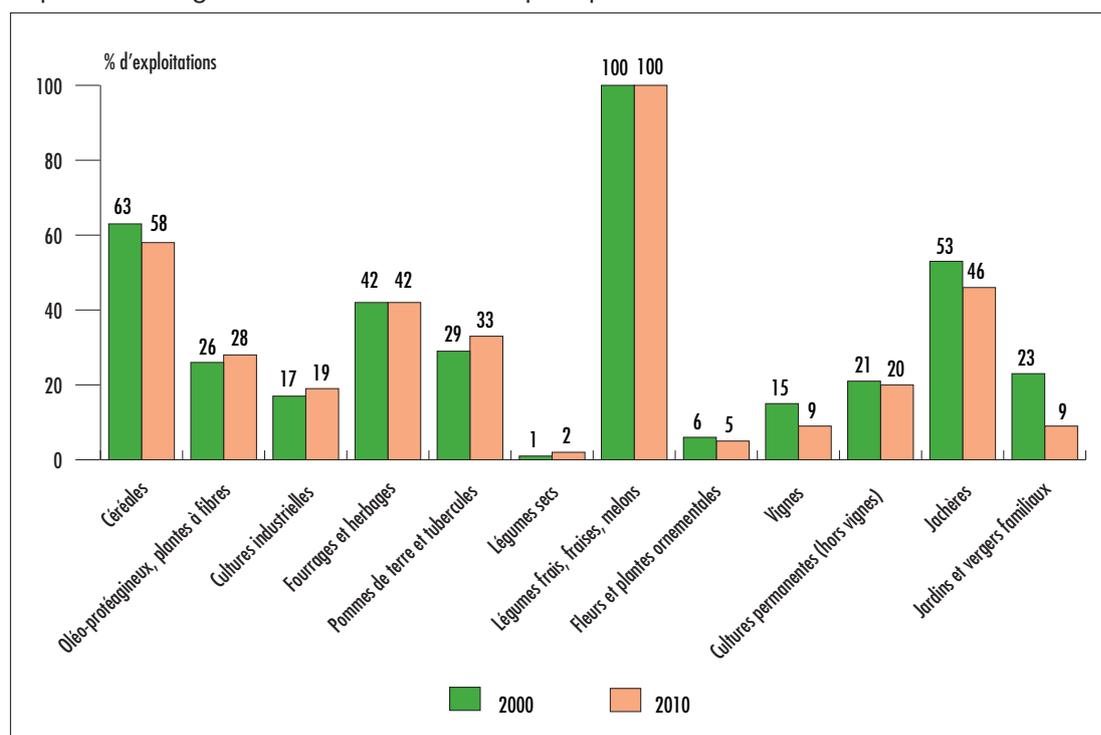
cette main-d'œuvre au travail sur l'exploitation est deux fois plus importante dans les exploitations exclusivement légumières.

58 % des exploitations légumières cultivent des céréales

En dehors des légumes, les céréales restent les cultures les plus fréquentes dans les exploitations légumières : 58 % en possèdent en 2010, une part en recul sensible rapport à 2000 (- 5 points). Les jachères concernent également une part significative des exploitations légumières (46 %), en diminution depuis 2000 (- 7 points). En revanche, les cultures d'oléo-protéagineux, plantes à fibres et autres cultures industrielles, ainsi que les pommes de terre et tubercules sont plus fréquentes qu'en 2000.

Les céréales constituent 45 % de l'assolement des exploitations légumières, une part en progression de 2 points par rapport à 2000. Les parts de la SAU consacrées aux fourrages et herbages ainsi qu'aux cultures d'oléo-protéagineux et de plantes à fibres gagnent

Graphique 1
Céréales et jachères, moins fréquentes dans les exploitations légumières, par rapport à 2000
 Exploitations légumières selon les cultures pratiquées



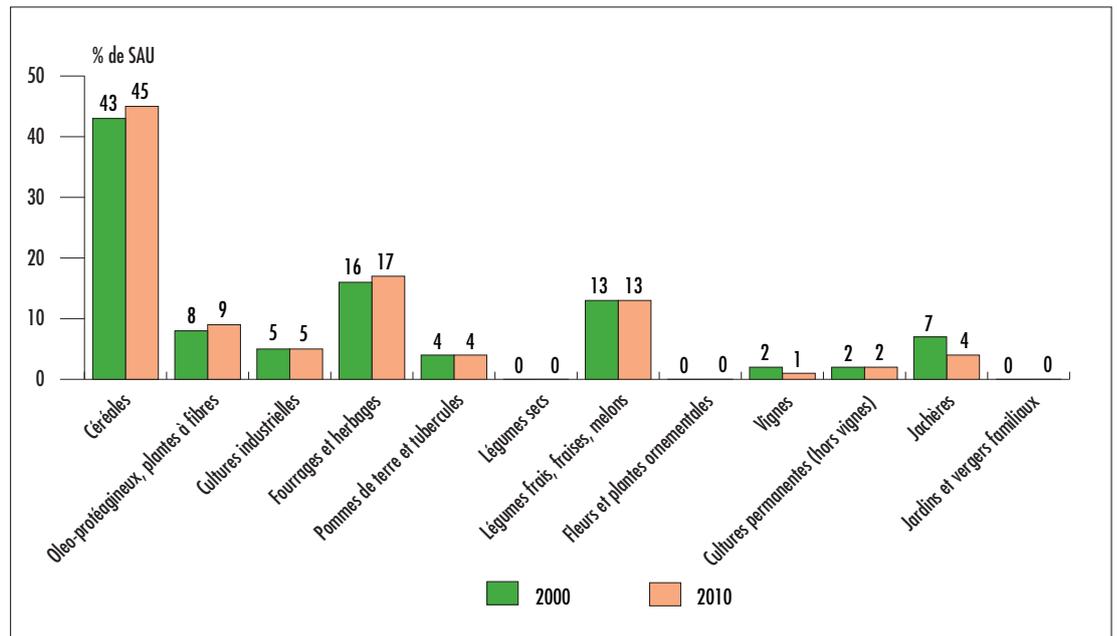
Champ : France métropolitaine

Cultures permanentes (hors vignes) : vergers, pépinières et autres cultures pérennes hors vignes
 Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Graphique 2

Progression des grandes cultures, fourrages et herbages

Assolement des exploitations légumières



Champ : France métropolitaine

Cultures permanentes (hors vignes) : vergers, pépinières et autres cultures pérennes hors vignes

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

chacune 1 point pour atteindre respectivement 17 % et 9 %. Les jachères et vignes ont connu des évolutions inverses, avec des parts minoritaires et en recul dans la SAU des exploitations légumières.

37 % des exploitations légumières sont spécialisées en grandes cultures, 26 % en maraîchage

En 2010, 37 % des exploitations légumières sont spécialisées en grandes cultures (+ 1 point par rapport à 2000) et cultivent 61 % des surfaces légumières (+ 2 points). Leur poids s'est accru, notamment en raison de celui des exploitations spécialisées en légumes frais de plein champ, figurant parmi elles. Ces dernières représentent désormais 10 % des exploitations (+ 2 points) et 25 % des surfaces légumières (+ 4 points). Globalement, les exploitations spécialisées en grandes cultures mobilisent donc la majorité des surfaces légumières, mais aussi de la SAU des exploitations légumières (58 %). En revanche, elles occupent une moindre part de la main-d'œuvre (31 %) et contribuent à hauteur de 35 % de la production brute standard des exploitations légumières.

26 % des exploitations légumières sont spécialisées en maraîchage-horticulture (+ 2 points). Elles cultivent 15 % des surfaces légumières (+ 1 point) et détiennent notamment la grande majorité des superficies de légumes sous serres ou abris hauts. Ces exploitations ne rassemblent que 6 % de la SAU totale des exploitations légumières, mais ce sont elles qui occupent le plus de main-d'œuvre (34 %). Leur contribution à la production brute standard des exploitations légumières est de 24 %.

Les exploitations spécialisées en polyculture constituent 14 % des exploitations légumières (+ 1 point) et 8 % des surfaces légumières (+ 1 point). Elles regroupent notamment 15 % des superficies de légumes sous serres ou abris hauts.

Les exploitations légumières ayant d'autres spécialisations représentent des parts plus faibles qu'en 2000. Parmi elles, on compte essentiellement 9 % d'exploitations spécialisées en polyculture-élevage (- 1 point) détenant 8 % des surfaces légumières et 8 % d'exploitations spécialisées en élevage (- 1 point), cumulant 7 % des surfaces légumières.

Tableau 2

61 % des surfaces légumières dans les exploitations spécialisées en grandes cultures
Spécialisation (otex) des exploitations légumières en 2010

	Exploitations	Surface légumière	dont abris hauts	SAU	PBS totale	Volume de travail	Dont familial
	nombre	ha	ha	ha	milliers d'euros	UTA	UTA
	% du total	% du total	% du total	% du total	% du total	% du total	% du total
Ensemble des exploitations légumières	30 860	201 650	7 430	1 573 430	4 784 270	83 550	44 130
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Grandes cultures	11 270	123 050	190	907 500	1 693 710	25 860	14 990
	37 %	61 %	3 %	58 %	35 %	31 %	34 %
<i>dont légumes frais de plein champ</i>	<i>3 190</i>	<i>50 550</i>	<i>70</i>	<i>88 370</i>	<i>307 700</i>	<i>8 920</i>	<i>4 180</i>
	<i>10 %</i>	<i>25 %</i>	<i>1 %</i>	<i>6 %</i>	<i>6 %</i>	<i>11 %</i>	<i>9 %</i>
Maraîchage et horticulture	8 090	29 540	5 910	87 300	1 171 100	28 700	11 000
	26 %	15 %	80 %	6 %	24 %	34 %	25 %
Viticulture	600	820	20	17 430	90 590	1 320	860
	2 %	0 %	0 %	1 %	2 %	2 %	2 %
Arboriculture	1 220	1 380	70	26 740	150 300	4 070	1 800
	4 %	1 %	1 %	2 %	3 %	5 %	4 %
Élevage	2 570	13 520	40	182 990	717 490	5 790	4 530
	8 %	7 %	1 %	12 %	15 %	7 %	10 %
Polyculture	4 440	16 740	1 090	153 160	508 770	12 020	6 450
	14 %	8 %	15 %	10 %	11 %	14 %	15 %
Polyculture-élevage	2 680	16 580	110	197 570	451 390	5 800	4 460
	9 %	8 %	1 %	13 %	9 %	7 %	10 %

Champ : France métropolitaine

SAU : Superficie agricole utilisée.

PBS : Production brute standard.

UTA : Unité de Travail Annuel. L'UTA permet de cumuler les différents temps de travail. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an. Il s'agit ici du volume de travail sur l'exploitation, que ce travail soit consacré ou non à la culture légumière.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les exploitations spécialisées en légumes frais de plein champ consacrent 57 % de leur SAU aux légumes

Les exploitations consacrant la plus forte part de leur SAU aux cultures légumières sont celles spécialisées en cultures de légumes frais de plein champ (57 %). Celles-ci disposent également de la plus importante surface légumière moyenne, avec 15,8 hectares par exploitation. Au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures, elles se distinguent par une SAU moyenne beaucoup plus modeste (27,7 hectares par exploitation contre 80,5 hectares par exploitation). Les exploitations légumières spécialisées en maraîchage et horticulture possèdent une surface légumière moyenne beaucoup plus petite (3,7 hectares par exploitation). Cela représente néanmoins 34 % de leur SAU.

Les exploitations les plus orientées vers la culture des légumes utilisent davantage de main-d'œuvre à l'hectare : elles emploient ainsi une unité de travail annuel (UTA) pour 3 hectares de SAU lorsqu'elles sont spécialisées en maraîchage-horticulture et une UTA pour 10 hectares de SAU lorsqu'elles sont spécialisées en culture de légumes de plein champ (contre une UTA pour près de 19 hectares dans l'ensemble des exploitations légumières).

Parmi les exploitations légumières ayant d'autres spécialisations, celles qui accordent le plus de place aux légumes dans leur SAU sont celles spécialisées en polyculture (11 %), avec une surface légumière moyenne de 3,8 hectares sur 34,5 hectares de SAU. Les exploitations légumières spécialisées en élevage ou polyculture-élevage possèdent une SAU moyenne beaucoup plus importante, sur laquelle, la place accordée aux légumes est relativement modeste

Tableau 3

Moins de SAU et plus de main-d'œuvre dans les exploitations spécialisées en légumes (plein champ ou maraîchage)

Caractéristiques des exploitations légumières selon leur spécialisation, en 2010

	Part de la surface légumière dans la SAU	Surface légumière par exploitation	SAU par exploitation	Volume de travail par exploitation	SAU/UTA
	%	ha/exploitation	ha/exploitation	UTA/exploitat.	ha/UTA
Ensemble des exploitations légumières	13	6,5	51,0	2,7	18,8
Grandes cultures	14	10,9	80,5	2,3	35,1
<i>dont légumes frais de plein champ</i>	57	15,8	27,7	2,8	9,9
Maraîchage et horticulture	34	3,7	10,8	3,5	3,0
Viticulture	5	1,4	29,1	2,2	13,2
Arboriculture	5	1,1	21,9	3,3	6,6
Élevage	7	5,3	71,2	2,3	31,6
Polyculture	11	3,8	34,5	2,7	12,7
Polyculture-élevage	8	6,2	73,7	2,2	34,1

Champ : France métropolitaine

SAU : Superficie agricole utilisée.

UTA : Unité de Travail Annuel. L'UTA permet de cumuler les différents temps de travail. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an. Il s'agit ici du volume de travail sur l'exploitation, que ce travail soit consacré ou non à la culture légumière.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

(7 à 8 %). Enfin, quelques exploitations légumières sont spécialisées en viticulture ou en arboriculture. Elles ne consacrent que 5 % de leur SAU à la culture des légumes.

Dimension économique : 44 % de grandes exploitations cultivent 82 % des surfaces légumières

82 % des surfaces légumières sont cultivés par 44 % des exploitations, de grande dimension économique. D'après leur spécialisation, 17 % des exploitations sont grandes et spécialisées en grandes cultures. Elles cultivent 49 % des surfaces légumières, soit près de 19 hectares par exploitation, sur plus de 140 hectares de SAU. Parmi elles, les exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ ne représentent que 3 % des exploitations légumières, mais concentrent 18 % des surfaces légumières, soit 45,5 hectares par exploitation. Ces exploitations emploient beaucoup de main-d'œuvre, avec 6,6 UTA par exploitation.

Les grandes exploitations spécialisées en maraîchage-horticulture emploient tout autant de main-d'œuvre (6,8 UTA par exploitation), pour une surface légumière et une SAU beaucoup plus petites, soit 8,7 hectares de

légumes en moyenne, sur 25,2 hectares de SAU. Elles représentent 9 % des exploitations et 12 % des surfaces légumières. Par ailleurs 18 % des exploitations légumières sont grandes et ont une autre spécialisation. Elles rassemblent 21 % des surfaces légumières, soit une superficie de 7,5 hectares par exploitation, supérieure à la moyenne. Cependant, le modeste taux d'occupation de leur SAU par des légumes (9 %) montre qu'il s'agit pour elles de cultures complémentaires.

34 % des exploitations légumières sont de dimension économique moyenne et cultivent 15 % des surfaces de légumes. Celles spécialisées en culture de légumes frais de plein champ possèdent la surface légumière la plus significative, avec 11,1 hectares par exploitation, soit 59 % de leur SAU. Toutefois, elles ne représentent que 3 % des exploitations et 6 % des superficies légumières globales.

Enfin, 21 % des exploitations légumières sont de petite dimension économique et ne contribuent qu'à 2 % des surfaces légumières. Ces exploitations se répartissent entre des spécialisations en grandes cultures, maraîchage ou autres. Parmi elles, la superficie légumière moyenne ne dépasse l'hectare que chez les spécialisées en grandes cultures.

Tableau 4

49 % de la surface légumière détenue par les grandes exploitations spécialisées en grandes cultures

Spécialisation et dimension économique des exploitations légumières en 2010

		Répartition des exploitations	Répartition de la surface légumière	Surface légumière par exploitation	SAU par exploitation	Part de la surface légum. dans la SAU	Volume de travail par exploitation
		%	%	ha/exploitat.	ha/exploitat.	%	UTA/exploitat.
Ensemble des exploitations légumières	Total	100	100	6,5	51,0	13	2,7
	Petites	21	2	0,7	4,9	14	1,2
	Moyennes	34	15	2,9	24,5	12	2,0
	Grandes	44	82	12,1	93,5	13	4,0
dont spécialisées en Grandes cultures	Total	37	61	10,9	80,5	14	2,3
	Petites	8	1	1,1	6,5	17	1,1
	Moyennes	12	10	5,7	40,8	14	1,7
	Grandes	17	49	18,9	140,7	13	3,2
dont spécialisées en légumes frais de plein champ	Total	10	25	15,9	27,7	57	2,8
	Petites	4	1	1,3	2,8	46	1,1
	Moyennes	3	6	11,1	18,8	59	2,0
	Grandes	3	18	45,5	79,4	57	6,6
dont spécialisées en maraîchage et horticulture	Total	26	15	3,7	10,8	34	3,5
	Petites	7	0	0,4	1,7	25	1,2
	Moyennes	10	2	1,5	4,6	32	2,3
	Grandes	9	12	8,7	25,2	35	6,8
dont autres spécialisations	Total	37	24	4,3	50,3	8	2,5
	Petites	7	1	0,5	6,5	8	1,2
	Moyennes	12	3	1,5	25,7	6	2,0
	Grandes	18	21	7,5	82,6	9	3,4

Champ : France métropolitaine

SAU : Superficie agricole utilisée.

UTA : Unité de Travail Annuel. L'UTA permet de cumuler les différents temps de travail. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an. Il s'agit ici du volume de travail sur l'exploitation, que ce travail soit consacré ou non à la culture légumière.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Modes de cultures : une exploitation légumière sur deux cultive des légumes de plein champ pour le marché du frais

En 2010, le mode de culture des légumes le plus répandu reste celui de plein champ, pour le marché du frais : une exploitation légumière sur deux le pratique, sur 45 % des superficies légumières. La production de légumes de plein champ destinés à la transformation concerne beaucoup moins d'exploitations (19 %), mais presque autant de superficies (38 %). La surface moyenne de légumes destinés à l'industrie de transformation est donc plus de deux fois supérieure à celle de légumes de plein champ destinés au marché du frais, avec 12,9 hectares par exploitation contre 6. Selon qu'elles destinent leur production au marché du frais ou à la transformation, les exploitations légumières ont donc une structure très distincte en termes de surface légumière

moyenne, mais également en termes de système de production et de technique commerciale. Ainsi, les exploitations produisant pour la transformation sont largement mécanisées, alors que celles destinant leur production au marché du frais font plus largement appel à de la main-d'œuvre. Par ailleurs, les exploitations produisant pour l'industrie commercialisent très largement leur production par voie contractuelle, alors que cette pratique est minoritaire sur le marché du frais, mais tend à se développer, notamment pour les légumes de 4^e gamme. Enfin, les exploitations cultivant des légumes de plein champ à destination de la transformation se distinguent par la proportion particulièrement élevée d'entre elles ayant une grande dimension économique (82 % contre 44 % pour l'ensemble des exploitations légumières).

28 % des exploitations légumières pratiquent le maraîchage de plein air. Ce mode de

Tableau 5

Les cultures de plein champ occupent 83 % de la surface légumière

Modes de culture des légumes en 2010

	Exploitations légumières		Superficie		Superficie moyenne
	nombre	%	ha	%	ha/exploitation
Ensemble des cultures légumières	30 860	100	201 650	100	6,5
Plein champ - marché du frais	15 380	50	91 580	45	6,0
Plein champ - transformation	6 000	19	77 400	38	12,9
Maraîchage (plein air ou abri bas)	8 500	28	25 240	13	3,0
Serres ou abris hauts	9 350	30	7 430	4	0,8

Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

culture ne représente que 13 % des surfaces légumières, pour une dimension moyenne de 3 hectares par exploitation. Toutefois, les surfaces maraîchères peuvent porter plusieurs cultures au cours d'une année.

Enfin, 30 % des exploitations légumières possèdent des serres ou des abris hauts. Ce mode de culture ne représente que 4 % des surfaces légumières, soit 0,8 hectare par exploitation. Cependant, la seule mesure des surfaces ne tient pas compte de la productivité beaucoup plus élevée de ce mode de culture, par rapport aux autres. La culture sous serres en hors-sol est aujourd'hui privilégiée pour produire plu-

sieurs espèces appartenant à la catégorie des légumes-fruits, tels que le concombre ou la tomate (destinée au marché du frais). Elle se développe également pour la culture de fraise.

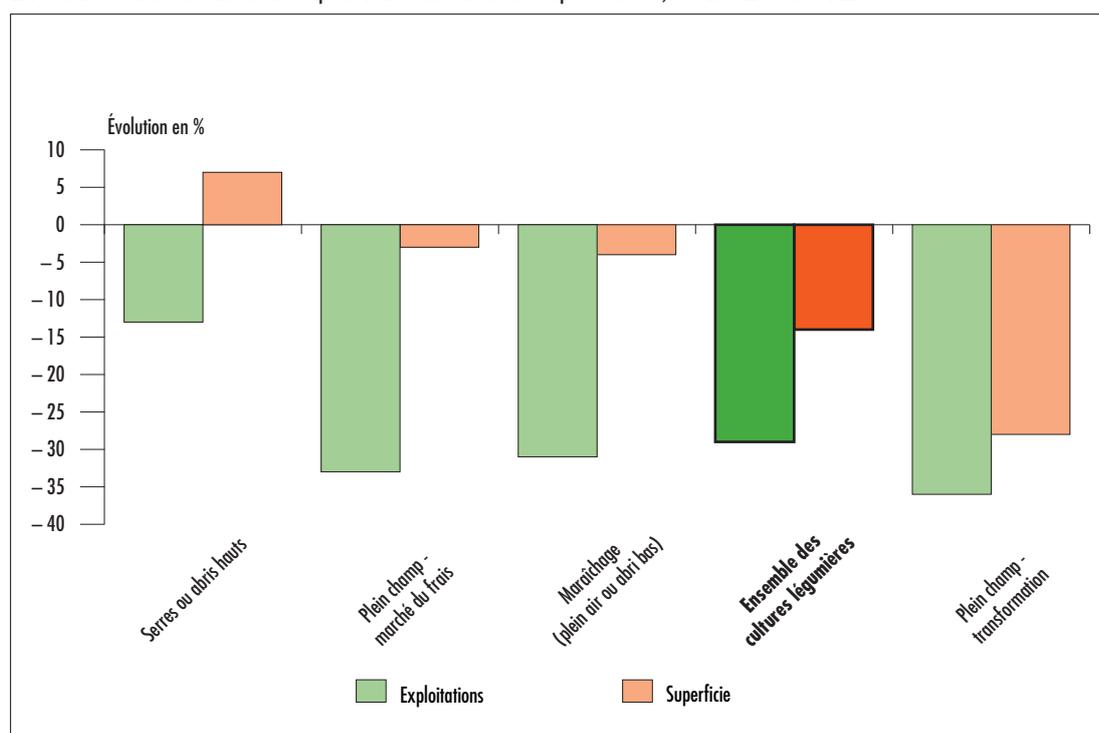
Seules les surfaces de serres se sont développées

Par rapport à 2000, seules les surfaces de serres ou abris hauts se sont développées (+ 7 %). À l'inverse, les surfaces de plein champ pour la transformation ont connu le plus fort recul (- 28 %). Reflétant une baisse tendancielle, ce résultat doit être nuancé par

Graphique 3

Seules les surfaces de serres se développent

Évolution du nombre d'exploitations et des superficies, entre 2000 et 2010



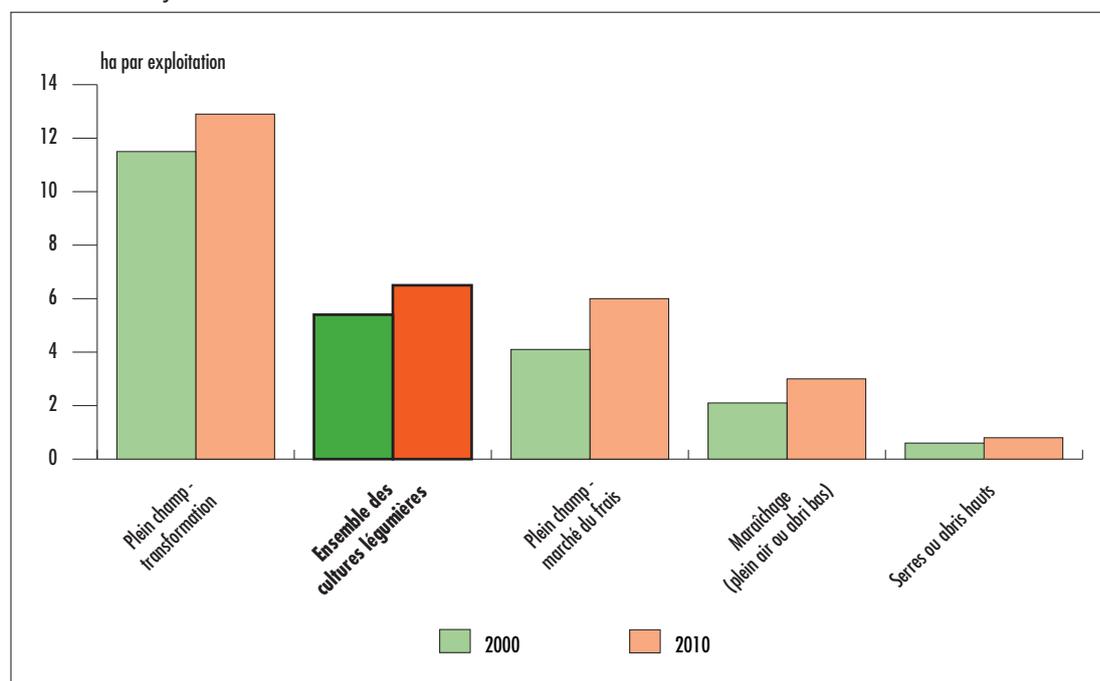
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Champ : France métropolitaine

Graphique 4

La surface moyenne progresse, quel que soit le mode de culture

Surfaces moyennes des modes de culture en 2000 et 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

le fait que l'année 2010 a été caractérisée par une demande industrielle particulièrement faible et un niveau d'implantations historiquement bas en légumes d'industrie. Les surfaces de plein champ pour le marché du frais ainsi que les surfaces maraîchères affichent quant à elles une quasi-stabilité. En revanche, le nombre d'exploitations a connu un recul significatif, quel que soit le mode de culture. Néanmoins, ce dernier est plus modéré chez les exploitants détenant des serres ou abris hauts (- 13 %). Selon les autres modes de culture des légumes, la baisse du nombre de producteurs est comprise entre 31 % (maraîchage) et 36 % (plein champ pour la transformation). Conséquence de la contraction globale du nombre d'exploitations, la surface légumière moyenne a progressé par rapport à 2000, quel que soit le mode de culture. Les accroissements les plus importants ont concerné les surfaces moyennes de légumes de plein champ destinés au marché du frais (+ 44 %) et les surfaces maraîchères (+ 39 %). La surface moyenne de serres ou abris hauts s'est également accrue (+ 23 %), alors que celle de légumes de plein champ pour la transformation a connu la plus faible progression (+ 12 %).

La salade, légume frais le plus répandu

Le petit pois et le haricot vert sont essentiellement destinés à l'industrie de transformation. Cultivés en plein champ, ils mobilisent plus de surface que les autres légumes, avec respectivement 13 % et 11 % des superficies légumières développées en 2010.

Concernant les légumes destinés au marché du frais, la salade est, comme en 2000, l'espèce cultivée par le plus grand nombre d'exploitations (34 %). En 2010, elle a dépassé le chou-fleur en termes de part des superficies développées, avec 10 % contre 9 % pour le chou-fleur. Les autres légumes constituant une part significative des superficies développées sont avant tout le melon et la carotte, avec 6 % chacun. La culture de la carotte est sensiblement plus répandue, présente chez 25 % des exploitations légumières, contre 17 % pour le melon. Les autres légumes occupent une moindre part des superficies développées. Néanmoins, ils mobilisent une part importante des exploitations légumières, comme dans le cas de la tomate (32 %) ou de la courgette (28 %).

Tableau 6
Les légumes d'industrie en tête
 Principales espèces légumières en 2010

	Exploitations légumières		Superficies développées		Superficie moyenne
	nombre	%	ha	%	ha/exploitation
Ensemble des légumes	30 860	100	234 480	100	7,6
Petits pois	7 400	24	30 400	13	4,1
Haricot vert	9 030	29	26 690	11	3,0
Salade	10 470	34	23 550	10	2,2
Chou-fleur	5 750	19	20 280	9	3,5
Melon	5 360	17	15 040	6	2,8
Carotte	7 750	25	14 530	6	1,9
Oignon de couleur	3 930	13	5 820	2	1,5
Poireau	7 550	24	5 480	2	0,7
Tomate	9 790	32	5 330	2	0,5
Asperge	3 360	11	4 930	2	1,5
Fraise	5 240	17	3 100	1	0,6
Courgette	8 570	28	2 760	1	0,3

Champ : France métropolitaine

Superficie développée : superficie comptée autant de fois qu'elle a donné de productions légumières (à partir de nouveaux plants) au cours de la campagne agricole 2009-2010.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Recul général des superficies développées

Les superficies consacrées aux principaux légumes d'industrie (**petit pois** et **haricot vert**) ont connu un recul relativement modeste par rapport à 2000 (- 10 % environ). La baisse du nombre d'exploitations est légèrement plus importante (- 15 % environ), mais en très net ralentissement par rapport à celle constatée lors du recensement de 2000 (- 40 % environ). En conséquence, pour ces deux espèces, les superficies moyennes par exploitation ont sensiblement progressé par rapport à 2000 (+ 5 % environ) pour atteindre 4,1 hectares en petit pois et 3 hectares en haricot vert. Précisons qu'en petit pois, 50 % des exploitations cultivent moins de 0,5 hectare, soit 1 % des superficies, alors que 90 % des superficies sont détenues par 38 % des exploitations, y consacrant plus de 5 hectares. En haricot vert, 69 % des exploitations cultivent moins de 0,5 hectare, soit 2 % des superficies, alors que 90 % des superficies sont détenues par 21 % des exploitations, y consacrant plus de 5 hectares.

La **salade** est le légume dont les superficies ont le mieux résisté par rapport à 2000 (- 3 %). Dans le détail, les superficies consacrées aux laitues et aux chicorées ont nettement diminué (- 26 % et - 54 %), à l'inverse de celles consacrées à la mâche (+ 53 %) et à l'ensemble des autres salades, presque

multipliées par cinq. En 2010, les différents types de laitues occupent encore la majorité des surfaces de salade (40 %), suivis de la mâche (34 %), de l'ensemble des « autres salades » (17 %) et des chicorées (9 %). Le nombre d'exploitations produisant des salades est globalement en recul (- 17 %), s'accompagnant ainsi d'un net accroissement de la superficie moyenne par exploitation (+ 17 %, à 2,2 ha). Mais la grande majorité des exploitations consacre moins de 0,5 hectare à la culture des salades. Leur part va de 71 % (laitue) à 90 % (mâche), pour seulement 3 % (mâche) à 10 % (chicorées) des surfaces. À l'inverse, en laitue, chicorée et autres salades, 50 % des superficies sont développées par 1 à 3 % des exploitations, y consacrant plus de 20 hectares. En mâche, 70 % des surfaces sont développées par seulement 1 % des exploitations, y consacrant plus de 50 hectares.

En **chou-fleur**, la baisse des superficies par rapport à 2000 (- 22 %) a été sensiblement plus forte que celle du nombre de producteurs (- 19 %). La superficie développée moyenne a donc connu un léger recul à 3,5 hectares par exploitation (- 3 %). Cependant, 22 % des producteurs de chou-fleur cultivent plus de 5 hectares, soit 92 % des superficies consacrées à ce légume. À l'inverse, 65 % des exploitations ne développent qu'une superficie inférieure à 0,5 hectare de chou-fleur, soit seulement 1 % des superficies totales.

En **melon**, la diminution des superficies par rapport à 2000 reste très modérée (- 4 %). Elle est un peu plus forte concernant le nombre d'exploitations (- 9 %). En conséquence, la surface moyenne s'est légèrement accrue, à 2,8 hectares par exploitation (+ 5 %). 80 % des producteurs de melon cultivent ce légume en plein air ou sous abris bas. Les deux tiers d'entre eux y consacrent moins d'un hectare, soit 4 % des superficies. À l'inverse, plus de la moitié des surfaces sont cultivées par 2 % des exploitants, sur plus de 30 hectares. Les serres et abris hauts représentent 5,5 % des surfaces totales consacrées au melon. Un tiers des producteurs ont recours à ce mode de production. La grande majorité d'entre eux (79 %) cultive moins de 0,5 hectare de melon sous serres, soit 14 % des surfaces selon ce mode de culture.

En **carotte**, le modeste recul des superficies (- 5 %) s'est accompagné d'une diminution plus forte du nombre de producteurs (- 8 %). La surface moyenne progresse donc légèrement, à 1,9 hectare par exploitation (+ 4 %). Mais la moitié des superficies consacrées à la carotte sont détenues par 3 % des exploitations, développant plus de 20 hectares. À l'opposé, 77 % des producteurs de carotte y consacrent moins de 0,5 hectare, soit 4 % des superficies développées de ce légume.

Par rapport à 2000, les surfaces dédiées à l'**oignon de couleur** affichent un très net recul (- 37 %), en lien avec celui du nombre de producteurs (- 34 %). La surface moyenne consacrée à cette espèce reste donc stable, à 1,5 hectare par exploitation. Cependant 86 % des superficies sont exploitées par seulement 10 % des producteurs, sur plus de 5 hectares. À l'inverse, la grande majorité des producteurs (81 %) cultive moins de 0,5 hectare d'oignon de couleur, soit 4 % des superficies consacrées à cette espèce.

En 2010, la **tomate** se distingue des autres légumes par la stabilité du nombre de producteurs. La baisse des superficies (- 25 %) est essentiellement imputable aux surfaces de tomates de plein champ, destinées à la transformation. En effet, les surfaces de serres ou abris hauts consacrées à la production de tomate pour le marché du frais sont restées stables au cours de la décennie 2000. Elles constituent désormais 38 % des superficies dédiées à ce légume (+ 10 points), plus de la moitié des producteurs de tomate pratiquant ce mode de culture. Compte tenu du poids

croissant de la production sous serres, la surface moyenne consacrée à la tomate baisse sensiblement, à 0,5 hectare par exploitation (- 24 %). Près de 90 % des producteurs cultivant des tomates sous serres y consacrent moins de 0,5 hectare. À l'inverse, un peu plus de 5 % des producteurs possèdent plus d'un hectare de tomates sous serres et se partagent ainsi les deux-tiers de ces superficies. En plein air, 72 % des superficies sont cultivées par 3 % des producteurs, y consacrant plus de 5 hectares. À l'opposé, 88 % des producteurs cultivent des tomates sur moins de 0,5 hectare, soit 12 % des superficies.

En 2010, la baisse du nombre de producteurs de **poireau** par rapport à 2000 (- 15 %) est bien moins forte que celle mesurée lors du précédent recensement (- 51 %). En revanche, le recul des superficies développées (- 16 %) s'inscrit en continuité. La surface moyenne par exploitation reste stable (0,7 hectare par exploitation). En effet, 90 % des producteurs cultivent moins d'un hectare de poireau, soit 19 % des superficies totales. Par contre, 7 % des exploitants cultivent plus de 2 hectares de poireau et cumulent ainsi les trois-quarts des superficies consacrées à ce légume.

L'**asperge** est l'espèce légumière ayant connu la plus forte baisse du nombre de producteurs par rapport à 2000 (- 42 %). La diminution des superficies est presque aussi forte (- 37 %). Bien que très significatifs, ces reculs montrent toutefois un certain ralentissement par rapport à ceux constatés lors du précédent recensement. Depuis 2000, la superficie moyenne consacrée à l'asperge progresse sensiblement, à 1,5 hectare par exploitation (+ 10 %). La très grande majorité des producteurs (96 %) cultive moins de 0,5 hectare d'asperge, soit 54 % des superficies dédiées à ce légume. À l'opposé, seul 1 % des producteurs cultive plus de 2 hectares d'asperge, soit 19 % des superficies.

En **fraise**, le recul du nombre d'exploitations par rapport à 2000 (- 14 %) est en net ralentissement par rapport à celui constaté lors du précédent recensement (- 46 %). La baisse des superficies (- 18 %) doit être nuancée par la part croissante qu'y occupent les serres ou abris hauts, soit 47 % en 2010. 42 % des producteurs de fraise pratiquent ce mode de culture. La surface moyenne par exploitation reste stable, à 0,6 hectare par exploitation. En plein air ou sous abris bas, 78 % des producteurs cultivent moins de 0,5 hectare de

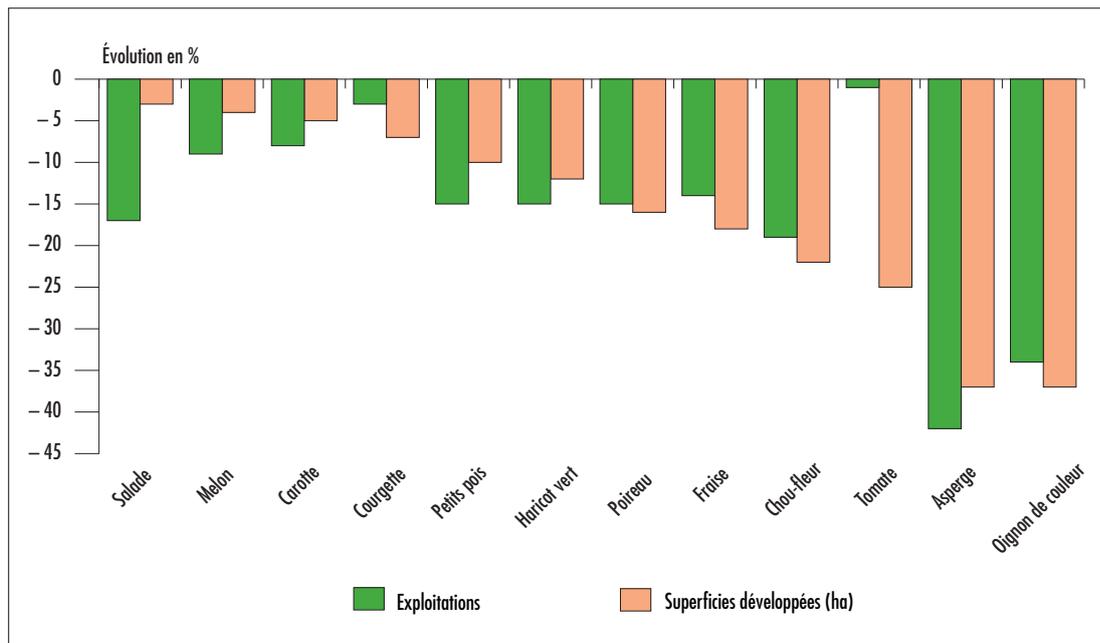
fraises, soit 20 % des superficies. À l'inverse, 13 % des producteurs cultivent plus d'un hectare de fraise, soit les deux tiers des superficies. Sous serres ou abris hauts, 68 % des producteurs cultivent moins de 0,5 hectare,

soit 14 % des superficies. À l'opposé 18 % d'entre eux possèdent plus d'un hectare de fraises sous serres, soit 72 % des superficies selon ce mode de culture.

Graphique 5

Baisse générale des superficies développées

Évolution du nombre d'exploitation et des superficies développées entre 2000 et 2010



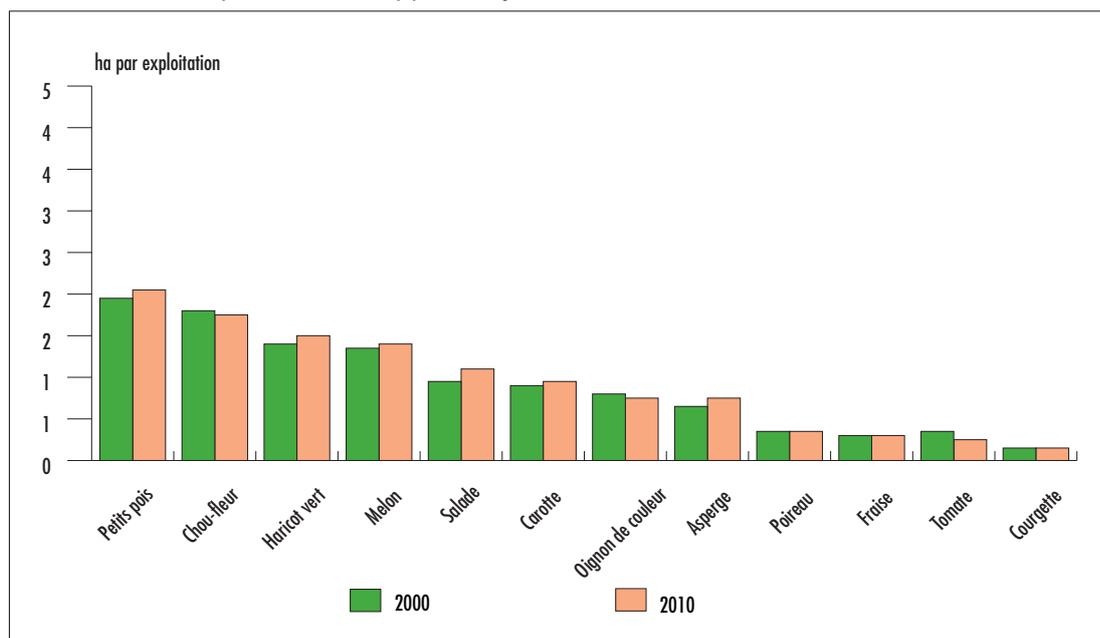
Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Graphique 6

Accroissement quasi-général des superficies développées

Évolution de la superficie développée moyenne entre 2000 et 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Hormis la tomate, la **courgette** est le légume dont la baisse du nombre de producteurs a été la plus faible par rapport à 2000 (- 3 %). Les superficies développées connaissent un recul légèrement plus marqué (- 7 %). En 2010, 15 % d'entre elles sont constituées de serres ou abris hauts et 31 % des producteurs pratiquent ce mode de culture. La superficie moyenne consacrée à la courgette demeure la plus petite des espèces légumières, avec 0,3 hectare par exploitation (+ 5 %). Ainsi, en plein air ou sous abris bas, 86 % des producteurs cultivent moins de 0,5 hectare de courgette, soit 22 % des superficies. À l'opposé, seuls 8 % des producteurs cultivent plus d'un hectare et se partagent ainsi les deux tiers des superficies. Sous serres ou abris hauts, 92 % des producteurs disposent de moins de 0,5 hectare consacrés à la courgette, soit 37 % des superficies.

Diminution globale de la production

L'évolution des volumes produits au cours de la décennie 2000 permet de mieux appréhender des situations très différentes, selon les espèces.

Le plus fort recul des volumes produits a concerné le groupe des **salades**. Au regard de superficies développées quasiment stables, cela est en grande partie imputable à l'évolution de la structure de production, de plus en plus orientée vers la mâche et l'ensemble des « autres salades », au détriment des laitues et chicorées.

En **oignon**, le fléchissement significatif des volumes produits est la conséquence de l'érosion des superficies. Le potentiel de production français connaît ainsi une certaine contraction, dans un contexte de marché européen très concurrentiel (Pays-Bas, Espagne).

La production de **courgette** s'inscrit également en baisse tendancielle. Cela reflète un certain déficit de compétitivité, notamment vis-à-vis de l'Espagne et du Maroc, dont les apports sur le marché français se sont accrus au cours des années 2000.

En **fraise**, le développement de la production sous serres n'a pas totalement compensé le

recul global des superficies. Les volumes produits connaissent ainsi un recul significatif (- 15 %). Toutefois, cela masque la dynamique de repositionnement progressif de l'offre française vers le haut de gamme, dans un contexte de vive concurrence (Espagne, Maroc).

En **chou-fleur**, la progression des rendements moyens a permis de compenser en partie le recul des superficies et de limiter la baisse des volumes produits (- 13 %).

En **carotte**, le recul de la production est modéré (- 12 %). Il traduit cependant un certain repli de l'offre française dans un contexte de vive concurrence européenne (Pays-Bas, Belgique, Espagne).

La production d'**asperge** a bénéficié de rendements moyens orientés à la hausse, comme en témoigne le modeste recul des volumes produits (- 11 %), par rapport à celui des superficies.

En **poireau**, les volumes récoltés affichent une sensible contraction (- 11 %). Là encore, ce repli modéré reflète un certain effritement du potentiel de production français, face à des importations croissantes (Belgique, Pays-Bas).

La première production légumière française en volume, celle de **tomate**, affiche une modeste contraction (- 8 %). Toutefois, cette baisse est essentiellement imputable aux volumes destinés à la transformation. En effet, ces derniers, produits en plein champ, ont connu une forte diminution (- 41 %). À l'inverse, la production destinée au marché du frais, essentiellement menée sous serres ou abris haut, est plutôt orientée à la hausse (+ 12 %). Elle constitue désormais 76 % des volumes produits (contre 63 % au début de la décennie 2000).

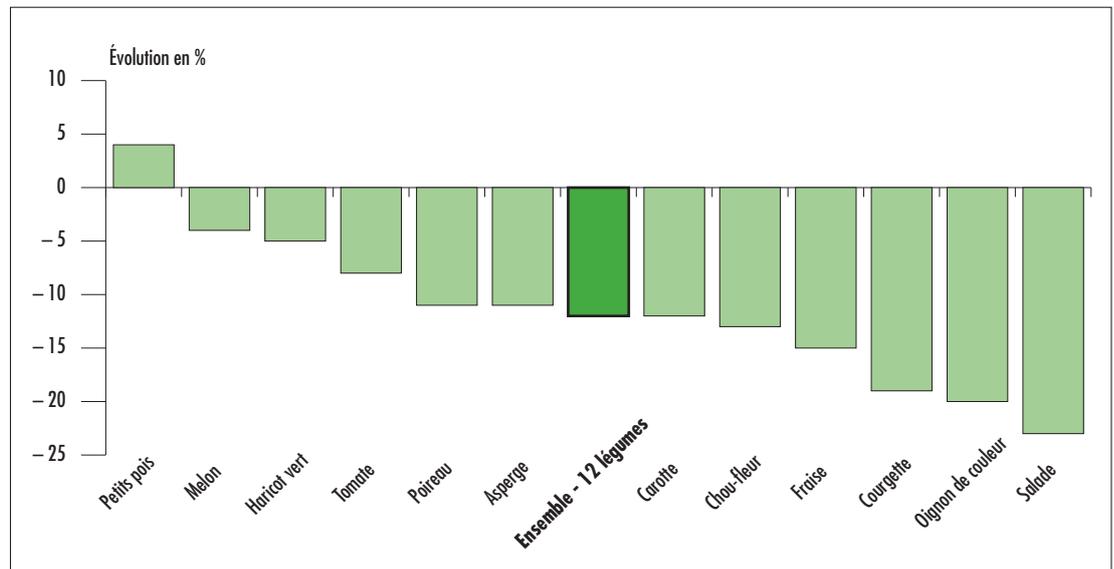
La production de **melon** se distingue comme la plus stable des espèces légumières destinées au marché du frais (- 4 %), en lien avec le comportement des superficies.

Enfin, en légumes d'industrie, les volumes produits n'ont que peu reculé en **haricot vert** (- 5 %). Ils affichent même une légère progression en **petit pois** (+ 4 %), témoignant d'une sensible amélioration des rendements, au regard de superficies moins bien orientées.

Graphique 7

Diminution quasi-générale des volumes produits

Comparaison des volumes moyens produits entre les périodes 1999-2001 et 2009-2011



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Forte baisse des plus petites exploitations légumières

La baisse du nombre d'exploitations par rapport à 2000 a tout particulièrement concerné celles disposant des plus petites surfaces légumières. Ainsi, en 2010, le nombre d'exploitations consacrant moins d'un hectare aux légumes a reculé de 33 % par rapport à 2000, après avoir été divisé par plus de deux entre 1988 et 2000. La baisse est quasiment la même pour celles y consacrant 1 à 5 hectares (-32 %) ou 5 à 10 hectares (-29 %). Elle est sensiblement moins forte pour les exploita-

tions consacrant 10 à 20 hectares aux légumes (-24 %). En revanche, le nombre d'exploitations possédant une superficie légumière comprise entre 20 et 30 hectares a connu un recul beaucoup plus modéré (-7 %), après avoir doublé entre 1988 et 2000. Le nombre d'exploitations dont la surface légumière est comprise entre 30 et 50 hectares avait lui aussi doublé entre 1988 et 2000. Sa progression est plus modeste par rapport à 2000 (+10 %). Enfin, le nombre d'exploitations détenant plus de 50 hectares de légumes connaît la plus forte progression depuis 2000 (+32 %).

Tableau 7

Plus d'exploitations avec au moins 30 hectares de légumes

Nombre d'exploitations et surface légumière, selon la surface légumière de l'exploitation

	Exploitations légumières			Surface légumière			Part de la surface légumière dans la SAU en 2010 (%)
	2010		Évolution depuis 2000 (%)	2010		Évolution depuis 2000 (%)	
	nombre	%		hectares	%		
< 0,5 ha	5 920	19	-33	1 360	1	-12	1
0,5 à - 1 ha	4 100	13	-33	2 780	1	-32	3
1 à - 2 ha	4 770	15	-32	6 410	3	-31	5
2 à - 5 ha	5 840	19	-32	18 510	9	-32	8
5 à - 10 ha	4 470	14	-29	31 010	15	-29	9
10 à - 20 ha	3 390	11	-24	46 680	23	-23	14
20 à - 30 ha	1 220	4	-7	29 300	15	-6	20
30 à - 50 ha	770	2	10	28 420	14	11	30
50 ha et plus	390	1	32	37 180	18	18	41
Ensemble	30 860	100	-29	201 650	100	-14	13

Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Malgré la forte baisse de leur nombre, les plus petites exploitations restent les plus nombreuses : 19 % possèdent moins de 0,5 hectare de légumes (contre 20 % en 2000), soit seulement 1 % des surfaces légumières. Plus globalement, 48 % des exploitations consacrent moins de 2 hectares aux légumes (contre 50 % en 2000), soit 5 % des surfaces légumières (contre 6 % en 2000). À l'opposé, 19 % des exploitations cultivent plus de 10 hectares de légumes (contre 15 % en 2000), soit 70 % des surfaces légumières (contre 63 % en 2000). Le niveau de spécialisation (surface légumière/SAU) croît en fonction de la surface légumière détenue. Il atteint ainsi 41 % chez les quelques exploitations cultivant plus de 50 hectares de légumes.

En culture de légumes de plein champ pour l'industrie de transformation, les producteurs ne sont plus que 21 % à disposer de moins de 5 hectares (contre 26 % en 2000). Ils ne cultivent ainsi que 5 % des surfaces (contre 7 % en 2000). Selon ce mode de culture, les

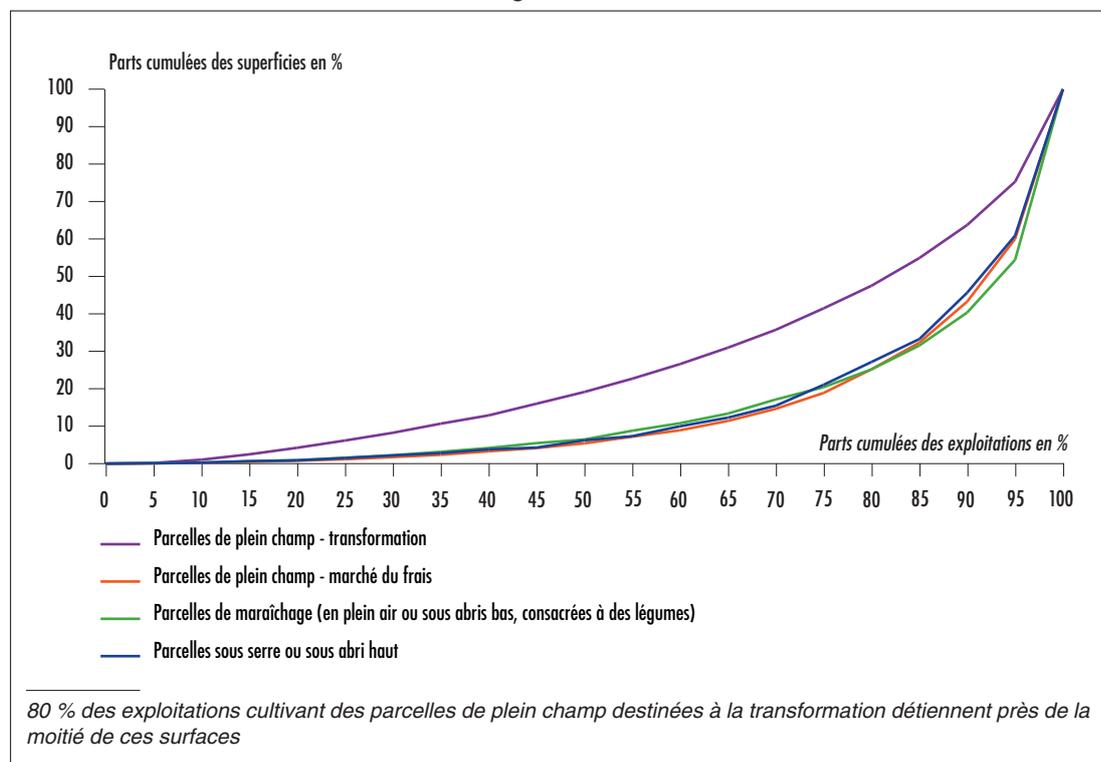
exploitations possèdent plus souvent entre 5 et 10 hectares de légumes. Cela concerne 35 % d'entre elles, ce qui est inchangé par rapport à 2000. Par ailleurs, la part de celles détenant plus de 10 hectares s'est accrue (44 %, contre 39 % en 2000). Ces dernières cultivent désormais 76 % des surfaces de légumes de plein champ pour la transformation (contre 73 % en 2000).

En culture de légumes de plein champ pour le marché du frais, la part d'exploitations cultivant moins de 0,5 hectare est la même qu'en 2000 (21 %). En revanche, celles qui exploitent entre 0,5 et 5 hectares ne sont plus que 51 % (contre 56 % en 2000). La part des surfaces qu'elles cultivent atteint désormais 16 % (contre 21 % en 2000). En revanche, en 2010, 17 % des exploitations cultivent plus de 10 hectares de légumes de plein champ destinés au marché du frais (contre 12 % en 2000), soit 71 % des surfaces (contre 61 % en 2000).

En maraîchage, la part des exploitations possédant moins de 0,5 hectare est en recul. Elle

Graphique 8

Une concentration moins forte des parcelles de plein champ destinées à la transformation
Courbes de concentration des surfaces légumières en 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

atteint 30 % en 2010 (contre 37 % en 2000), pour 2 % des surfaces cultivées (contre 4 % en 2000). Une part croissante des exploitations cultive des surfaces comprises entre 0,5 et 5 hectares (57 % contre 54 % en 2000). Toutefois, la part des surfaces qu'elles cultivent est en recul (32 % contre 39 % en 2000). La part des exploitations possédant plus de 5 hectares de cultures maraîchères est également en progrès (14 % contre 10 % en 2000), tout comme la part des surfaces maraîchères qu'elles cultivent (66 % contre 58 % en 2000).

Enfin, en culture de légumes sous serres ou abris hauts, la part des exploitations détenant moins de 0,5 hectare reste majoritaire, avec 64 % (contre 67 % en 2000). Elles n'exploitent cependant que 12 % des surfaces de serres consacrées aux légumes (contre 15 % en 2000). À l'inverse, 11 % des exploitations possèdent plus de 2 hectares de serres (contre 8 % en 2000), et cultivent 59 % des surfaces selon ce mode culture (contre 50 % en 2000).

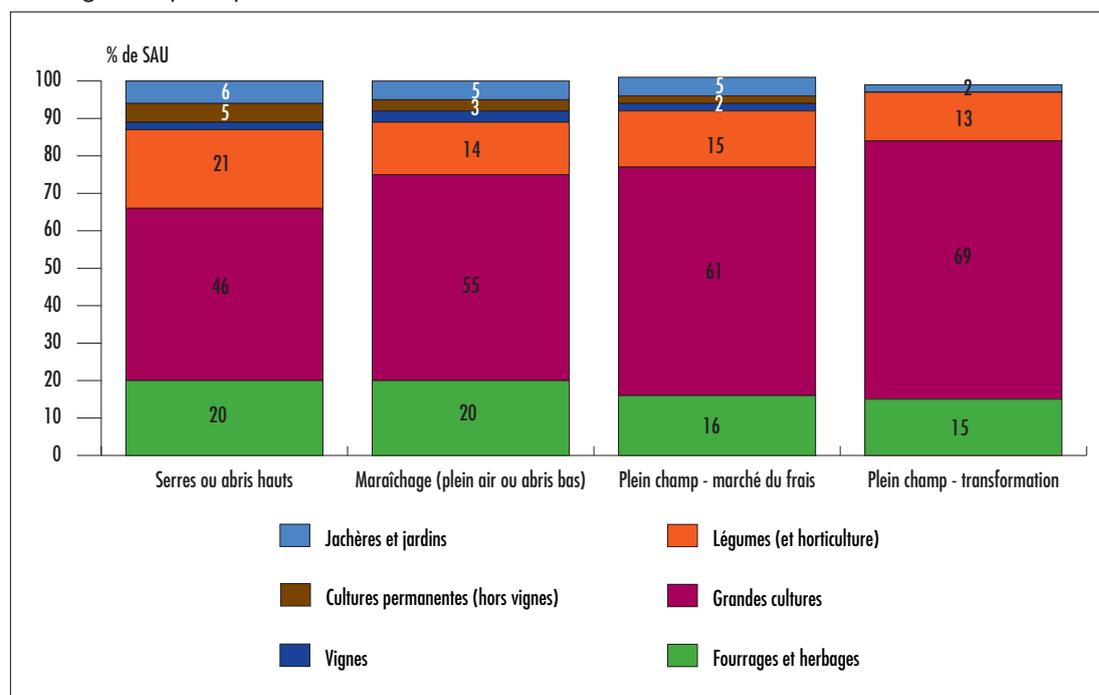
Assolement : les grandes cultures majoritaires, quel que soit le mode de culture

Quel que soit le mode de culture, les légumes occupent une part minoritaire dans l'assolement des exploitations. Elle est plus élevée chez les serristes (21 %), majoritairement implantés dans le sud du pays. Ces derniers accordent également plus de place aux cultures permanentes et à la vigne dans leur assolement que les autres producteurs de légumes. Mais les grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux, cultures industrielles et pomme de terre) restent la principale utilisation du sol (46 %). Leur part dans l'assolement est encore plus importante chez les exploitations pratiquant le maraîchage (55 %), à l'inverse de celle consacrée aux légumes (14 %). Dans les exploitations pratiquant des cultures de plein champ, la part des grandes cultures atteint 61 % lorsque la production légumière est destinée au marché du frais et 69 % lorsqu'elle est destinée à la transformation. Les cultures légumières occupent une

Graphique 9

Forte présence de grandes cultures

Assolement des exploitations légumières en 2010, selon le mode de culture des légumes pratiqué



Champ : France métropolitaine

Cultures permanentes (hors vignes) : vergers, pépinières et autres cultures pérennes hors vignes.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

part légèrement plus forte dans le premier cas (15 %), que dans le second (13 %).

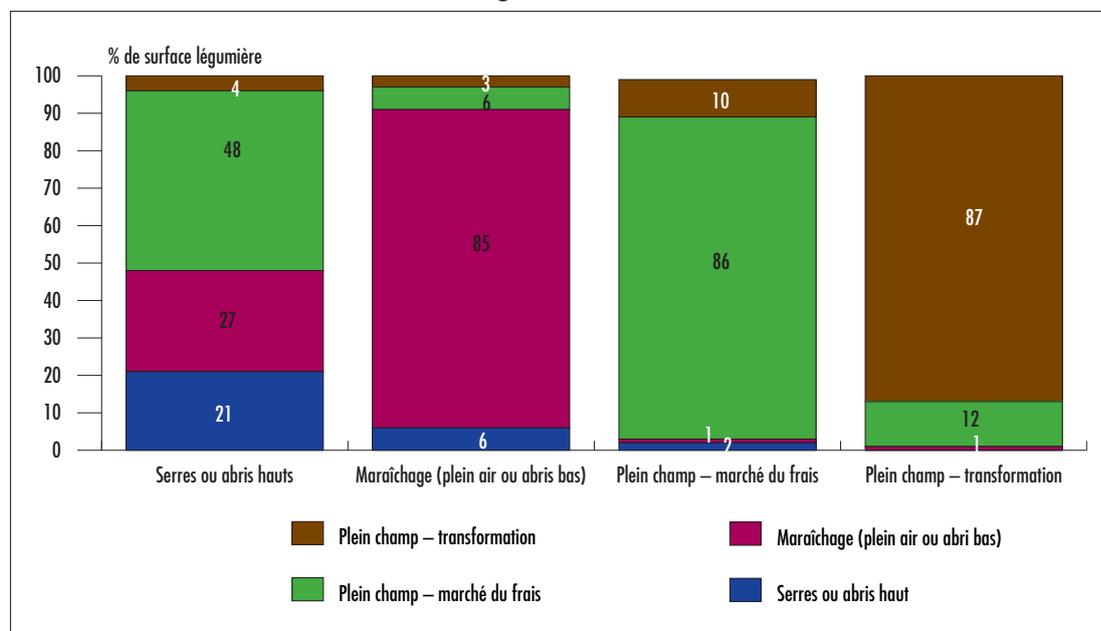
Association des modes de culture : les cultures sous serres, moins exclusives

Les différents modes de culture des légumes demeurent très exclusifs les uns des autres. Ainsi, pour les exploitations légumières pratiquant le maraîchage, la culture de plein champ pour le marché du frais ou la culture de plein

champ pour la transformation, ces modes de cultures respectifs occupent plus de 85 % de la surface légumière totale. Les exploitations cultivant des légumes sous serres ou abris hauts font exception. En effet, chez ces dernières, les serres et abris hauts n'occupent en moyenne que 21 % de la superficie légumière. Ce mode de production est souvent associé à des cultures de plein champ pour le marché du frais ou à des cultures maraîchères. Ces caractéristiques n'ont pas évolué par rapport à 2000.

Graphique 10

Les producteurs ayant des serres y consacrent 21 % de leur surface légumière Association des modes de culture des légumes en 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Un peu plus d'un chef d'exploitation légumière sur deux est âgé de moins de 50 ans. Les chefs et coexploitants des exploitations légumières travaillent de plus en plus à temps complet. Leur niveau de formation générale et agricole, supérieur à celui de l'ensemble des exploitants agricoles, continue de s'améliorer. La culture de légumes s'accompagne d'une utilisation de main-d'œuvre supérieure à celle des autres exploitations agricoles. Les salariés, permanents ou saisonniers, contribuent à une part croissante du travail effectué dans les exploitations légumières.

Statut de l'exploitation : les exploitants individuels restent majoritaires

En 2010, 62 % des exploitations légumières sont gérées en nom propre et de statut individuel. Cette proportion est en baisse par rapport à 2000 (- 10 points), tout comme la part de la surface légumière qu'elles exploitent (- 14 points, à 32 %). Les exploitations légumières demeurent donc majoritairement de statut individuel, mais dans une moindre mesure que l'ensemble des exploitations agricoles, dont 69 % possèdent ce statut en 2010 (en exploitant 43 % de la SAU métropolitaine totale). La surface légumière moyenne d'un exploitant individuel est de 3,4 hectares, soit presque deux fois moins que la moyenne, tous statuts confondus. En effet, le statut individuel intéresse 95 % des petites exploitations légumières et 78 % des moyennes,

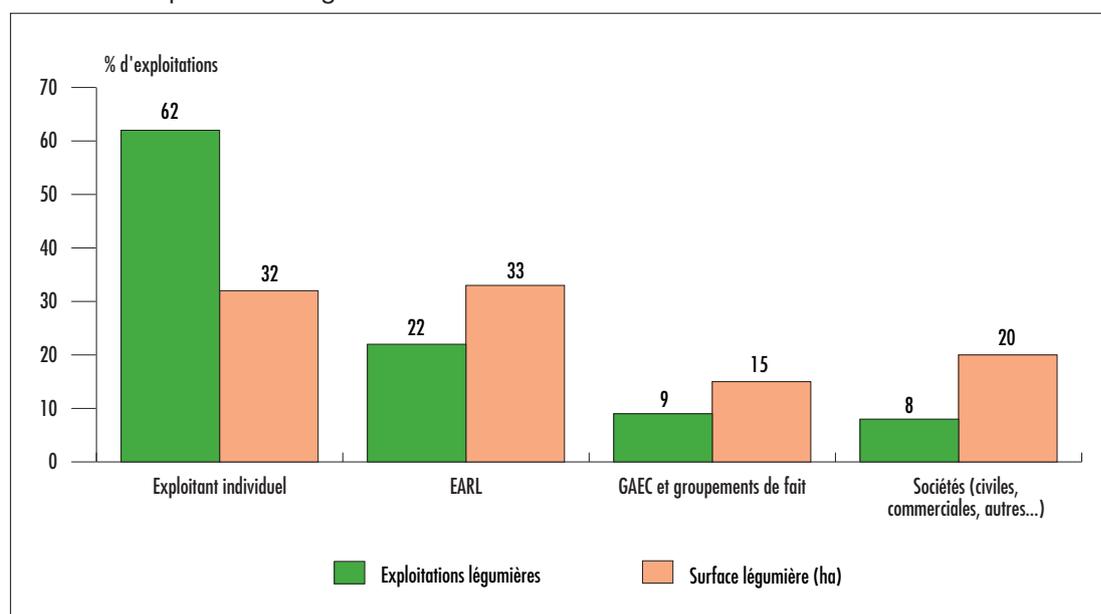
contre seulement 33 % des grandes. Selon le mode de culture pratiqué, plus des deux tiers des exploitations légumières ont un statut individuel, à l'exception de celles cultivant des légumes de plein champ pour la transformation (39 %), davantage concernées par les autres formes de statuts.

Le recul de la part des exploitants individuels profite d'abord au statut d'entreprise agricole à responsabilité limitée (EARL). Ce dernier concerne désormais 22 % des exploitations (+ 7 points) et 33 % des surfaces légumières (+ 9 points). Le statut d'EARL est plus répandu chez les exploitations légumières que chez les exploitations agricoles en général, dont 16 % l'ont adopté. La surface légumière moyenne exploitée par une EARL atteint 9,8 hectares. Ce statut est le plus fréquent chez les grandes exploitations légumières : il concerne 40 % d'entre-elles.

Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et groupements de fait intéressent 9 % des exploitations et 15 % des surfaces légumières en 2010, des parts stables par rapport à 2000. Ce statut concerne majoritairement des grandes exploitations. La surface légumière moyenne d'une exploitation possédant ce statut atteint 11,2 hectares.

Enfin, les différentes formes sociétaires concernent 8 % des exploitations légumières en 2010, soit 3 points de plus qu'en 2000. La part de la surface légumière qu'elles cultivent est également en hausse, à 20 % (+ 6 points). Ces exploitations sont majoritairement grandes. Elles cultivent une surface légumière moyenne mesurant 17,1 hectares.

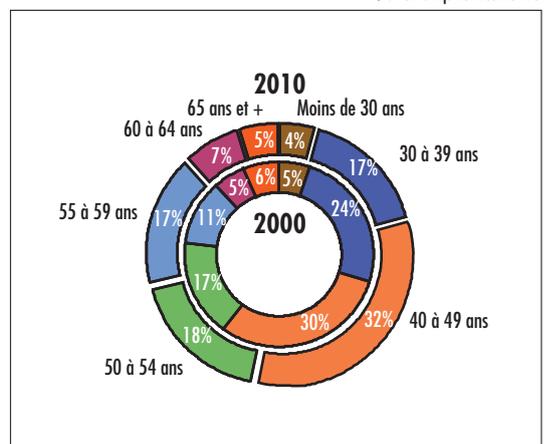
Graphique 1
Une majorité d'exploitations individuelles, pour 32 % des surfaces légumières
 Statut des exploitations légumières en 2010



Champ : France métropolitaine
 Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Graphique 2
Progression de la part des plus de 50 ans

Âge des chefs d'exploitations légumières



Champ : France métropolitaine
 Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Moins de chefs d'exploitations de moins de 40 ans

En 2010, la part de chefs d'exploitations légumières de plus de 50 ans atteint 47 %, soit 8 points de plus qu'en 2000. Cela est principalement imputable à la progression de la part des exploitants âgés de 55 à 64 ans, atteignant 24 % (+ 8 points). À l'inverse, la part des moins de 40 ans a connu un fort recul, s'établissant à 21 % (- 8 points). Ces évolutions sont identiques à celles concernant l'ensemble des exploitations agricoles. Cependant, la part des moins de 50 ans reste majoritaire parmi les chefs d'exploitations légumières en 2010 (53 %), alors qu'elle ne l'est plus dans l'ensemble des exploitations agricoles (45 %).

Dans les grandes exploitations légumières, la part des chefs de moins de 50 ans reste

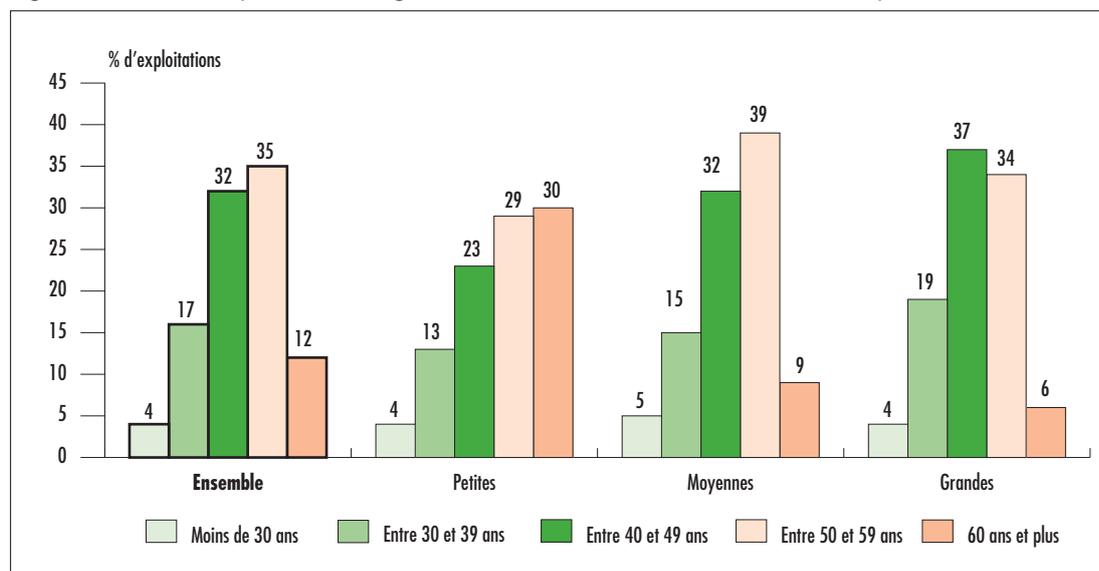
particulièrement forte, avec 60 % (contre 73 % en 2000). Ces exploitations conservent également la plus faible part de plus de 60 ans, avec 6 % (contre 3 % en 2000). Dans les exploitations légumières de moyenne dimension économique, la part de chefs de moins de 50 ans atteint 52 % (contre 61 % en 2000).

En revanche, la part des moins de 50 ans reste moins forte dans les petites exploitations légumières (40 %), bien qu'elle y ait progressé (+ 5 points). Les petites exploitations demeurent majoritairement dirigées par des plus de 50 ans, avec notamment 30 % de plus de 60 ans (contre 37 % en 2000).

Graphique 3

Les chefs des grandes exploitations plus jeunes

Âge des chefs d'exploitations légumières selon leur dimension économique en 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En 2010, les modes de culture des légumes sensiblement plus « jeunes », c'est-à-dire pratiqués par une proportion de chefs de moins de 40 ans supérieure à la moyenne, sont la culture sous serres et abris haut (24 %), ainsi que la culture de légumes de plein champ destinés à la transformation (23 %). La part des surfaces détenue par les moins de 40 ans est également légèrement plus élevée en cultures de légumes sous serres (22 %) et en culture de plein champ pour la transformation (23 %), qu'en maraîchage (20 %) et culture de plein champ pour le marché du frais (21 %).

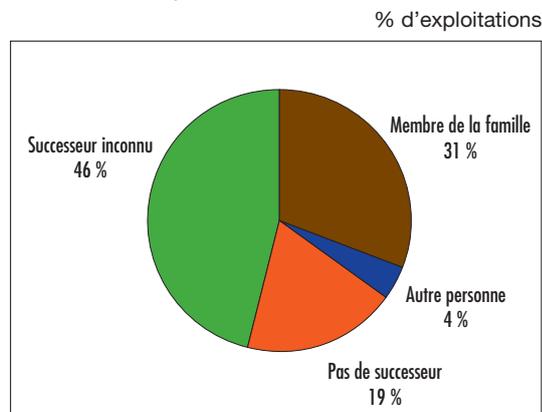
Le successeur est connu dans 35 % des cas

En 2010, 48 % des exploitations légumières ne sont pas concernées par la question sur la

succession, n'ayant pas de chef d'exploitation ou de coexploitant de 50 ans ou plus. Pour les exploitations qui seront confrontées à la succession d'un de leurs coexploitants dans les quinze prochaines années, 65 % ne connaissent pas ou n'ont pas de successeur (soit 5 points de moins qu'en 2000). 35 % des chefs d'exploitations ou coexploitants de 50 ans ou plus connaissent donc leur successeur. Il s'agit très majoritairement d'un membre de la famille, coexploitant ou non. La part des chefs ou coexploitants ayant connaissance de leur successeur s'accroît avec la dimension économique de l'exploitation légumière. Elle n'est ainsi que de 18 % dans les petites exploitations, de 28 % dans les moyennes, et de 52 % dans les grandes exploitations.

Graphique 4 **35 % des dirigeants connaissent leur successeur**

Succession dans les exploitations légumières dont le chef ou un coexploitant est âgé de 50 ans ou plus en 2010



Champ : France métropolitaine
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

en 2010, soit 3 points de moins qu'en 2000. Cette proportion est plus de deux fois moins importante que celle observée dans l'ensemble des exploitations agricoles (14 %). 61 % de ces chefs ou coexploitants inactifs sont à la tête de petites exploitations.

En 2010, 9 % des chefs et coexploitants d'exploitations légumières ont déclaré une deuxième activité, autre qu'agricole. Cette proportion de pluriactifs est quasiment stable par rapport à 2000 (- 1 point). Elle est deux fois moins importante que celle observée dans l'ensemble des exploitations agricoles. Parmi les autres activités citées, celle d'élu (maire, député, conseiller général, chambre d'agriculture, coopérative, MSA...) arrive désormais en tête (36 %), devant celle d'employé (28 %). Les autres activités les plus souvent citées par les chefs pluriactifs sont celles d'artisans-commerçants (18 %), puis les professions intermédiaires (8 %) et libérales (7 %). La part de chefs et coexploitants pluriactifs décroît en fonction de la dimension économique de l'exploitation : elle atteint 15 % dans les petites, contre 10 % dans le moyennes et seulement 7 % dans les grandes exploitations légumières.

Un dirigeant sur quatre est une femme

En 2010, 25 % des chefs d'exploitations et coexploitants sont des femmes. Leur part a progressé de trois points par rapport à 2000, après en avoir gagné 10 entre 1988 et 2000. La proportion de femmes à la tête des exploitations légumières est semblable à celle observée dans l'ensemble des exploitations agricoles (27 %). Bien que cette part ait progressé, quelle que soit la dimension économique de l'exploitation légumière, elle demeure plus importante dans les petites exploitations : elle y atteint 35 %, contre 25 % dans les moyennes et 21 % dans les grandes exploitations légumières.

Moins de chefs et coexploitants inactifs ou pluriactifs

La part de dirigeants d'exploitations légumières « inactifs » – c'est-à-dire retraités mais aussi chômeurs ou autres inactifs – est de 6 %

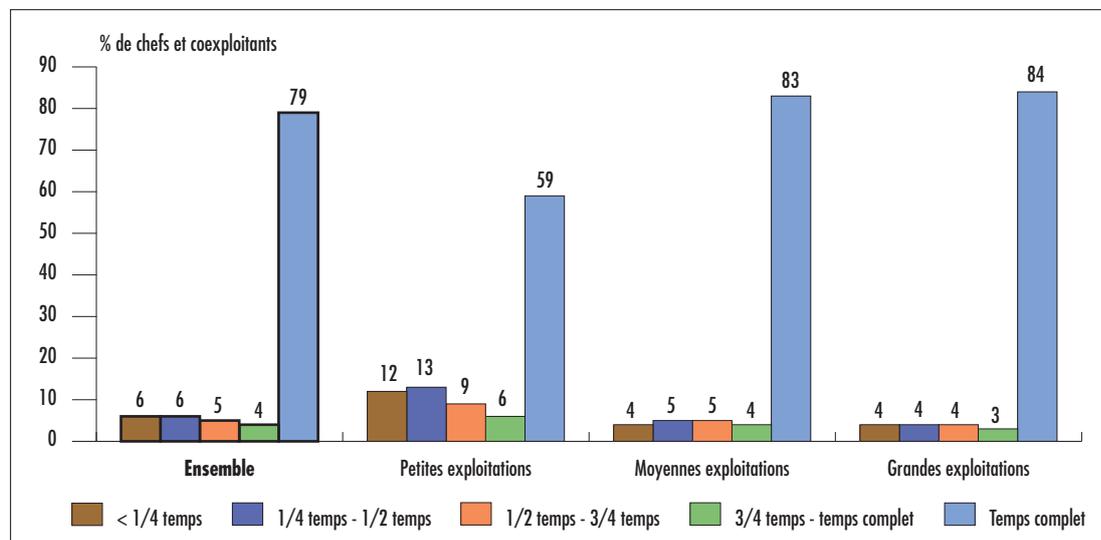
Temps de travail des chefs et coexploitants : le travail à temps complet de plus en plus fréquent

Dans les exploitations légumières, la proportion de chefs et coexploitants à temps complet atteint 79 % en 2010, soit 4 points de plus qu'en 2000. Cette proportion est nettement supérieure à celle constatée dans l'ensemble des exploitations agricoles, où elle atteint 61 % (+ 6 points). La part de chefs et coexploitants à temps complet a particulièrement progressé dans les petites exploitations légumières, où elle atteint 59 % (+ 16 points), soit une proportion nettement plus élevée que celle constatée dans l'ensemble des petites exploitations agricoles (21 %). Dans les exploitations légumières moyennes, cette part a progressé de 2 points par rapport à 2000, pour atteindre 83 % (contre 72 % dans l'ensemble des exploitations agricoles moyennes). Elle est stable chez les grandes exploitations légumières, à 84 % (contre 83 % dans l'ensemble des grandes exploitations agricoles).

Graphique 5

Plus de 8 exploitants sur 10 travaillent à temps complet dans les moyennes et grandes exploitations

Temps de travail sur l'exploitation dans les exploitations légumières en 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des chefs d'exploitations de mieux en mieux formés

En 2010, le niveau de formation générale des dirigeants d'exploitations légumières s'inscrit en progression, puisque 26 % d'entre eux ont effectué une formation secondaire longue ou supérieure, contre 16 % en 2000. Par ailleurs, le niveau de formation secondaire courte concerne la moitié des chefs et coexploitants en 2010, contre 42 % en 2000. À l'inverse, la part de ceux n'ayant qu'un niveau de formation primaire est en net recul, à 24 % contre 42 % en 2000. Chez les chefs et coexploitants de moins de 40 ans, la progression du niveau de formation générale est encore plus marquée. En effet, 40 % d'entre eux ont suivi une formation secondaire longue ou supérieure, contre 22 % en 2000. À l'opposé, la part de ceux ne disposant que d'un niveau de formation primaire a reculé de 4 points, pour s'établir à 10 %.

Les dirigeants d'exploitations légumières possèdent, en 2010, un niveau de formation générale supérieur à celui des dirigeants d'exploitations agricoles dans leur ensemble. Cela se traduit par une plus forte part de ceux ayant

effectué une formation secondaire (76 % contre 70 %), notamment longue ou supérieure (26 % contre 23 %).

Le niveau de formation agricole des dirigeants d'exploitations légumières s'est également amélioré. En effet, la part de ceux ayant un niveau de formation secondaire longue ou supérieure atteint 30 % en 2010, contre 20 % en 2000. À l'inverse, la part de ceux n'en ayant suivi aucune a reculé de 4 points, à 38 %. Chez les moins de 40 ans, la part de dirigeants disposant d'un niveau de formation secondaire longue ou supérieure a connu une progression encore plus forte, pour atteindre 57 % (+ 19 points). En revanche, la part de ceux n'ayant suivi aucune formation agricole a sensiblement progressé par rapport à 2000, pour s'établir à 26 % (+ 4 points).

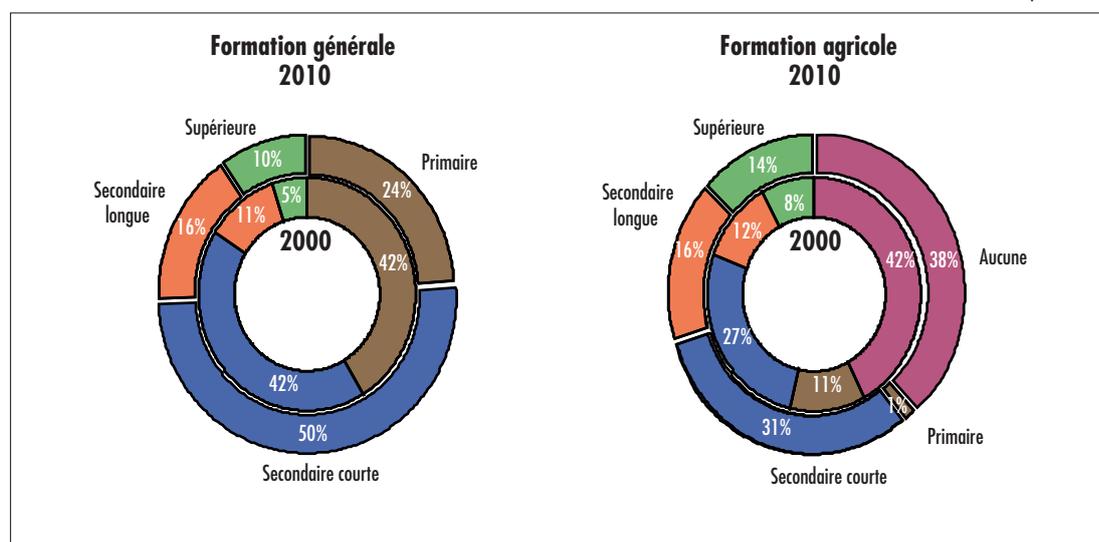
En 2010, les dirigeants d'exploitations légumières possèdent un niveau de formation agricole supérieur à celui des dirigeants d'exploitations agricoles en général. Cela se traduit par une plus forte part de ceux ayant un niveau de formation secondaire (61 % contre 52 %), notamment longue ou supérieure (30 % contre 23 %).

Graphique 6

Progression des formations secondaires et supérieures

Formation des chefs et coexploitants d'exploitations légumières

% de chefs et coexploitants



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Champ : France métropolitaine

2,7 UTA par exploitation légumière (contre 1,5 pour l'ensemble des exploitations agricoles)

En 2010, le volume de main-d'œuvre employé par les exploitations légumières s'élève à 83 550 UTA, en baisse de 25 % par rapport à 2000. Ce recul peut être rapproché de la baisse du nombre d'exploitations, légèrement plus forte (- 29 %). En conséquence, le volume moyen de main-d'œuvre a connu un modeste accroissement, pour atteindre 2,7 UTA/exploitation (+ 6 %). Cela témoigne du niveau relativement élevé des besoins en main-d'œuvre au sein des exploitations légumières, puisque ce nombre n'est que de 1,5 dans l'ensemble des exploitations agricoles. L'augmentation du nombre d'UTA par exploitation légumière est moins forte que celles de la SAU et de la surface légumière (+ 21 %). On observe ainsi une progression de la productivité du travail, avec 18,8 hectares de SAU par UTA en 2010 (contre 16,4 en 2000), dont 2,4 hectares de légumes (contre 2,1 en 2000).

Progression du travail salarié, permanent ou saisonnier

Les chefs et coexploitants constituent 42 % de la main-d'œuvre totale des exploitations légumières, une proportion stable par rapport à 2000. En revanche, la part de la main-d'œuvre fournie par les autres actifs familiaux n'est plus que de 11 %, soit 6 points de moins qu'en 2000. La part de la main-d'œuvre familiale s'établit donc à 53 %, contre 59 % en 2000. Elle est bien inférieure à celle observée dans l'ensemble des exploitations agricoles (71 %). En effet, la main-d'œuvre salariée constitue une part croissante du travail réalisé dans les exploitations légumières, supérieure à celle constatée dans l'ensemble des exploitations agricoles. Ainsi, la part de la main-d'œuvre fournie par des salariés permanents a gagné 4 points pour atteindre 23 %. De même, celle de la main-d'œuvre saisonnière s'est accrue de 2 points, à 23 %.

Tableau 1

Un recul lié à celui du nombre d'exploitations

Volume de travail dans les exploitations légumières

		2000	2010	Évolution %
Exploitations légumières	<i>nombre</i>	43 700	30 860	- 29
Volume de travail	<i>UTA</i>	111 860	83 550	- 25

Champ : France métropolitaine

UTA : Unité de Travail Annuel. L'UTA permet de cumuler les différents temps de travail. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an. Il s'agit ici du volume de travail sur l'exploitation, que ce travail soit consacré ou non à la culture légumière.
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

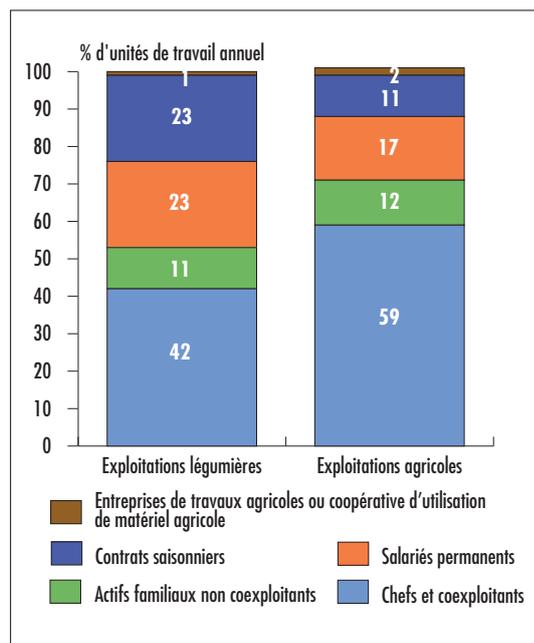
Les exploitations légumières constituent 6 % des exploitations agricoles. Elles mobilisent 11 % du volume de la main-d'œuvre agricole, mais surtout 25 % du volume de la main-d'œuvre saisonnière agricole.

Les serristes emploient davantage de salariés

Les exploitations cultivant des légumes sous serres ou abris hauts emploient en moyenne plus de main-d'œuvre que les autres exploitations légumières (3,8 UTA contre 2,7). De plus, chez les serristes, le nombre moyen d'UTA par hectare consacré aux légumes est douze fois supérieur à celui de l'ensemble des exploitations légumières, illustrant l'intensité du besoin en main-d'œuvre des exploitations pratiquant ce mode de culture. Les exploitations légumières pratiquant les autres modes de culture des légumes emploient un nombre relativement proche d'UTA par exploitation (2,4 à 2,7). Mais rapporté au nombre d'hectares de légumes possédés, ce nombre est plus de deux fois plus élevé chez les maraîchers que chez les producteurs de légumes de plein champ pour le marché du frais (0,9 UTA par hectare de légumes contre 0,4). Les exploitations légumières employant le moins d'UTA par hectare consacré aux légumes sont celles pratiquant la culture de légumes de plein champ pour la transformation, davantage mécanisée (0,2 UTA par hectare de légumes).

Chez les serristes, le besoin supérieur de main-d'œuvre se traduit par une proportion particulièrement forte du travail sur l'exploitation fournie par des salariés permanents ou saisonniers : les salariés permanents

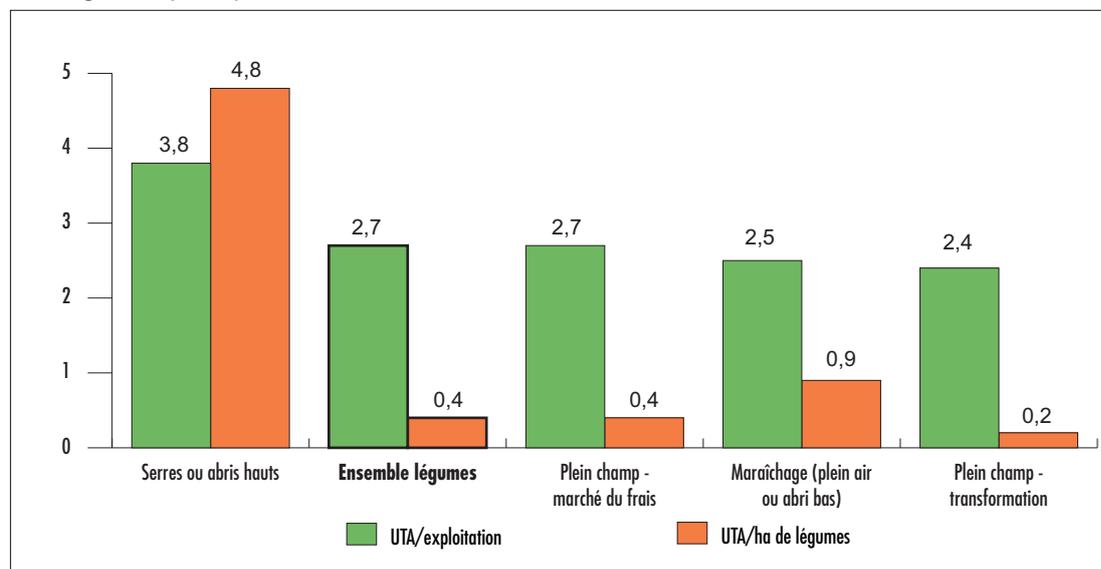
Graphique 7
Plus de saisonniers et de salariés permanents dans les exploitations légumières
Structure de la main-d'œuvre en 2010



Champ : France métropolitaine
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Graphique 8
Plus de main-d'œuvre chez les serristes

Volume de travail par exploitation légumière en 2010, selon le mode de culture des légumes pratiqué



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Champ : France métropolitaine

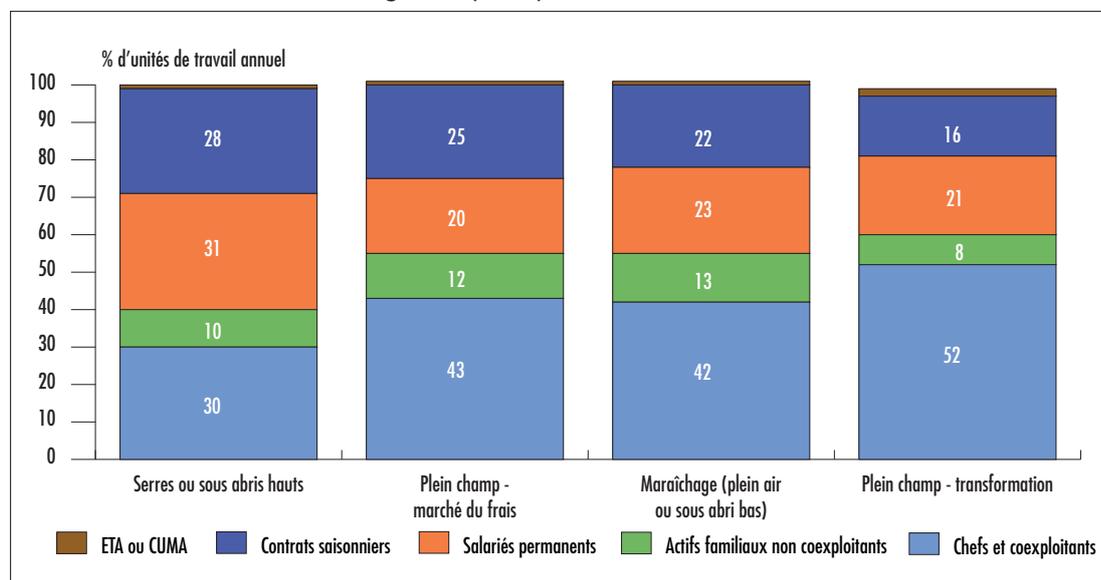
constituent 31 % de la main-d'œuvre des exploitations cultivant des légumes sous serres ou abris hauts, contre 23 % dans l'ensemble des exploitations légumières. Les saisonniers fournissent également une proportion supérieure du travail chez les serristes, avec 28 % contre 23 % dans l'ensemble des exploitations légumières. La structure de la main-d'œuvre des exploitations cultivant des légumes de plein champ pour le marché du frais est proche de celle des exploitations légumières en général, tout comme celle des exploitations maraîchères. En revanche, les

exploitations produisant des légumes de plein champ destinés à la transformation accordent donc une moindre part au travail effectué par la main-d'œuvre permanente ou saisonnière. Ces exploitations se distinguent en effet par une proportion particulièrement importante de leur main-d'œuvre fournie par les chefs et coexploitants. En ajoutant les autres actifs familiaux, la main-d'œuvre familiale constitue 60 % du travail effectué dans ces exploitations, contre 53 % dans l'ensemble des exploitations légumières.

Graphique 9

Plus de salariés saisonniers et permanents chez les serristes

Structure du volume de travail dans les exploitations légumières en 2010, selon le mode de culture des légumes pratiqué



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une exploitation légumière sur deux emploie des salariés saisonniers

Le temps de travail moyen des chefs et coexploitants est très proche du temps complet (89 %). Les autres actifs familiaux, présents dans 44 % des exploitations légumières, ont un temps de travail moyen plus proche du mi-temps (54 %).

Les exploitations légumières emploient plus souvent des salariés que l'ensemble des exploitations agricoles, pour un volume de travail plus important. Ainsi, 77 % des exploitations légumières emploient de la main-d'œuvre salariée, contre 70 % de l'ensemble des

exploitations agricoles. La main-d'œuvre salariée représente 1,28 UTA par exploitation légumière, contre 0,45 UTA par exploitation agricole.

D'une part, 51 % des exploitations légumières font appel à de la main-d'œuvre saisonnière (46 % en 2000), contre 32 % de l'ensemble des exploitations agricoles (27 % en 2000). Le travail saisonnier représente ainsi 0,63 UTA par exploitation légumière, contre 0,16 UTA par exploitation agricole. Ces salariés sont employés sur des périodes relativement courtes, ce qui explique leur faible temps de travail annuel moyen sur une même exploitation légumière (16 %).

Tableau 2

Les actifs familiaux restent majoritaires

Volume de travail dans les exploitations légumières en 2010

	Nombre de personnes ou de contrats*	Nombre d'exploitations en ayant	Volume de travail		Temps de travail moyen (UTA par personne)	UTA par exploitation en ayant
			UTA	%		
Chefs et coexploitants	39 480	30 860	35 140	42	89	1,1
Actifs familiaux non coexploitants	16 580	13 710	9 000	11	54	0,7
Total famille	56 060	30 860	44 130	53	79	1,4
Salariés permanents	22 830	7 730	19 030	23	83	2,5
Contrats saisonniers	120 650	15 640	19 540	23	16	1,2
ETA ou CUMA	nd	16 280	840	1	nd	0,1
Total salariés	nd	23 750	39 410	47	nd	1,7
Ensemble	nd	30 860	83 550	100	nd	2,7

Champ : France métropolitaine

* Le nombre indiqué pour les contrats saisonniers est le nombre de personnes ayant travaillé sur une exploitation. Une personne ayant effectué deux contrats sur une exploitation est comptée une fois, une personne ayant travaillé sur deux exploitations est comptée deux fois (autant de fois que d'exploitations employeuses).

UTA : Unité de Travail Annuel. L'UTA permet de cumuler les différents temps de travail. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an. Il s'agit ici du volume de travail sur l'exploitation, que ce travail soit consacré ou non à la culture légumière.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

D'autre part, 25 % des exploitations légumières emploient de la main-d'œuvre permanente (20 % en 2000), contre 14 % de l'ensemble des exploitations agricoles (11 % en 2000). La main-d'œuvre permanente représente 0,62 UTA par exploitation légumière, contre 0,26 UTA par exploitation agricole. Le temps de travail de ces salariés est logiquement proche du temps complet (83 %). En effet, 77 % d'entre eux travaillent à temps complet sur l'exploitation légumière qui les emploie et 8 % travaillent plus de 3/4 de temps et moins d'un temps complet.

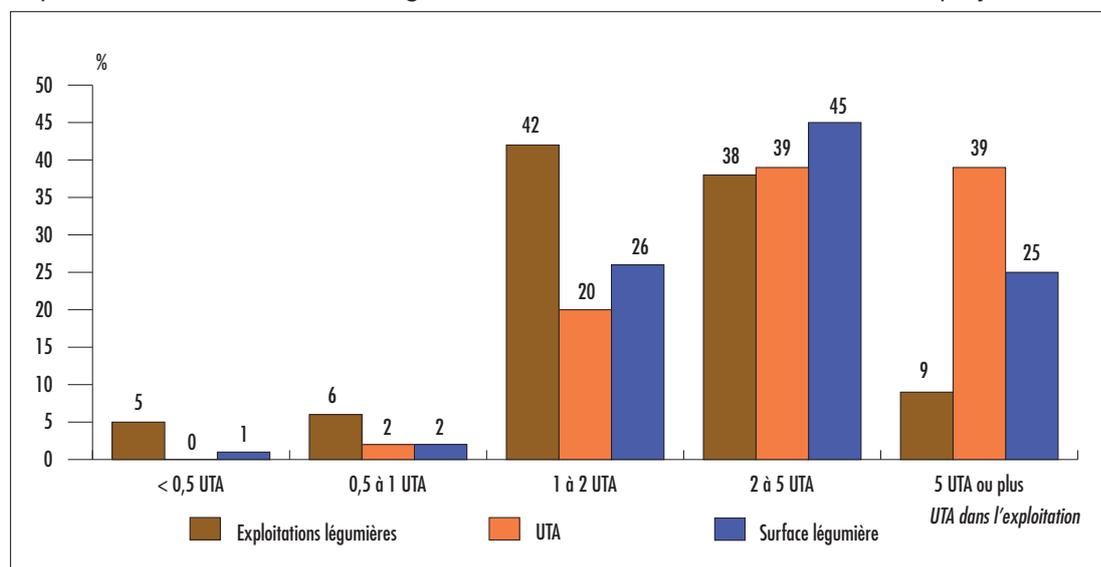
47 % des exploitations concentrent 78 % des actifs

Plus de 95 % des salariés, permanents ou saisonniers, sont employés dans les exploitations légumières de moyenne ou grande dimension économique. Ainsi, la part de la main-d'œuvre familiale n'atteint que 42 % dans les grandes exploitations légumières, 70 % dans les moyennes et 85 % dans les petites exploitations.

Graphique 10

Les exploitations avec 5 UTA ou plus concentrent 39 % de la main-d'œuvre et 25 % de la surface légumière

Exploitations, travail et surface légumière en 2010, selon le nombre d'UTA employées



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Champ : France métropolitaine

Seules 9 % des exploitations légumières emploient plus de 5 UTA en 2010. Ces exploitations concentrent ainsi 39 % de la main-d'œuvre des exploitations légumières et 25 % des surfaces consacrées aux légumes. Les exploitations employant plus de 2 UTA représentent 47 % des exploitations et concentrent 78 % de la main-d'œuvre et 70 % des surfaces légumières. Leur part dans l'ensemble des exploitations légumières est quasiment la même qu'en 2000.

En 2010, les exploitations employant 1 à 2 UTA sont les plus nombreuses. Leur part s'établit à 42 % (+ 3 points). Elles regroupent 20 % de la main-d'œuvre et 26 % de la surface légumière.

Enfin, 11 % des exploitations emploient moins d'une UTA. Celles-ci ne concentrent que 2 % de la main-d'œuvre et 3 % des surfaces légumières.

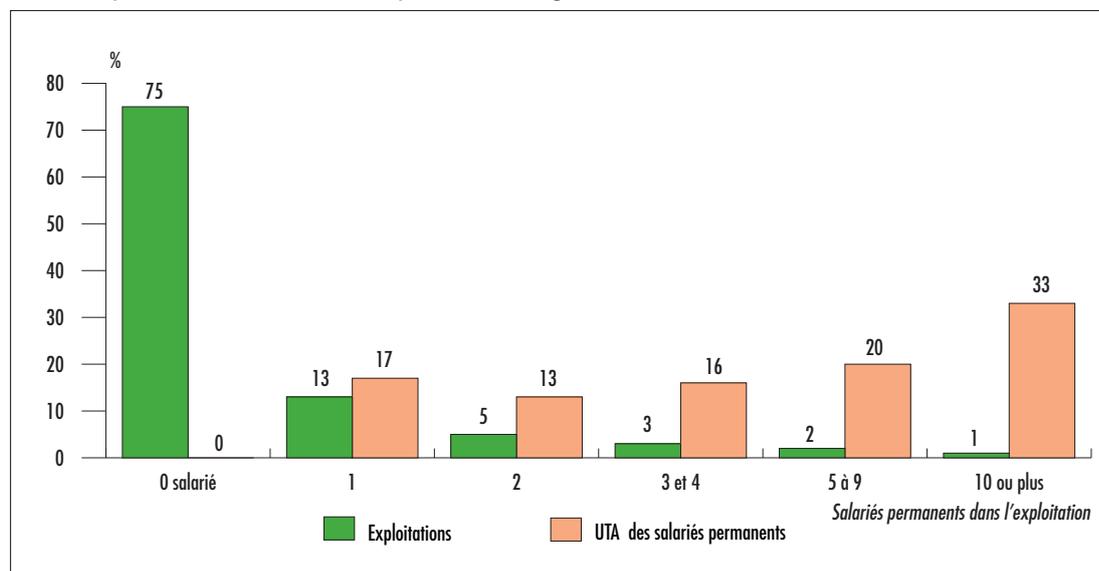
Il s'agit des exploitations dont la proportion a le plus baissé par rapport à 2000 (- 3 points).

Un quart des exploitations légumières emploie de la main-d'œuvre permanente. Ces exploitations possèdent une surface légumière en moyenne trois fois supérieure à celle des exploitations n'employant aucun salarié permanent, avec 13 hectares par exploitation contre 4,4. Parmi elles, la grande majorité n'emploie qu'un salarié permanent. La plupart de ces salariés sont donc regroupés dans un nombre réduit d'exploitations. En effet, seul 1 % des exploitations légumières emploie 10 salariés permanents ou plus, soit 33 % de ces derniers. Plus globalement, 6 % des exploitations légumières emploient 3 salariés permanents ou plus, soit 69 % d'entre eux. Leur surface légumière moyenne atteint 19 hectares par exploitation.

Graphique 11

75 % des exploitations légumières n'ont pas de salarié permanent

Salariés permanents dans les exploitations légumières en 2010



Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les surfaces légumières en régions

La moitié des surfaces légumières de métropole sont concentrées en Bretagne, en Aquitaine et en Nord-Pas-de-Calais, où les cultures de plein champ, notamment pour la transformation, sont particulièrement dominantes. En baisse dans presque chaque région, les surfaces légumières sont stables en Centre et en Pays de la Loire, où la place accordée au maraîchage est plus importante. Le Sud-Est concentre plus du quart des exploitations légumières de métropole, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Cependant la surface légumière moyenne est beaucoup plus réduite dans ce bassin, où le poids du maraîchage et des cultures sous serres est relativement plus fort.

Principaux bassins de production légumière

La **Bretagne** reste la première région légumière de métropole, avec 14 % des exploitations et 24 % des surfaces légumières. Le nombre d'exploitations y est néanmoins en recul par rapport à 2000 (- 30 %), comme dans presque chaque région. La baisse des surfaces légumières est plus modérée (- 11 %). En conséquence, la surface moyenne par exploitation a progressé de 27 %, à 11,3 hectares. Cette dimension relativement élevée s'explique par le poids des cultures de plein champ dans la région : celles-ci occupent 95 % de la surface légumière régionale (60 % pour le marché du frais, 35 %

pour la transformation). Néanmoins, le maraîchage ainsi que les cultures sous serres constituent une part croissante de la surface légumière régionale (+ 2 points, à 5 %). La région voisine de **Basse-Normandie** rassemble une part beaucoup plus modeste des exploitations et des surfaces légumières métropolitaines (2 % et 3 %). La surface moyenne consacrée aux légumes y est sensiblement plus faible qu'en Bretagne, avec 9,7 hectares par exploitation (+ 20 %). Cela s'explique en partie par un poids nettement supérieur du maraîchage, contribuant à 29 % de la surface légumière régionale (+ 5 points). Toutefois, les cultures de plein champ pour le marché du frais restent dominantes dans cette région (66 % des surfaces légumières).

Tableau 1

Près du quart des surfaces légumières concentrées en Bretagne
Exploitations et surfaces légumières en région

Bassins	Régions	Exploitations légumières		Superficies légumières		Surface légumière par exploitation	
		2010 nombre	Évolution depuis 2000 %	2010 ha	Évolution depuis 2000 %	2010 ha/exploitation	Évolution depuis 2000 %
Nord	Nord-Pas-de-Calais	2 930	- 21	22 910	- 13	7,8	11
	Picardie	1 220	- 13	15 800	- 3	12,9	12
	Île-de-France	440	- 39	3 650	- 37	8,4	4
	Haute-Normandie	320	- 14	1 530	- 8	4,8	7
Est	Champagne-Ardenne	490	- 32	3 930	- 20	8,1	17
	Alsace	720	- 26	2 190	1	3,0	37
	Lorraine	210	1	310	6	1,5	5
	Franche-Comté	200	8	820	43	4,2	32
	Bourgogne	490	- 38	2 320	- 32	4,7	10
Centre-Ouest	Centre	1 430	- 36	12 050	0	8,4	57
	Pays de la Loire	1 480	- 30	10 170	4	6,9	49
	Poitou-Charentes	850	- 25	6 140	- 24	7,2	1
Ouest	Basse-Normandie	700	- 23	6 740	- 8	9,7	20
	Bretagne	4 210	- 30	47 750	- 11	11,3	27
Massif-Central	Limousin	260	- 26	200	- 19	0,8	10
	Auvergne	360	- 33	630	- 18	1,8	22
Sud-Ouest	Aquitaine	3 090	- 40	29 830	- 20	9,6	32
	Midi-Pyrénées	3 040	- 29	8 440	- 24	2,8	8
Sud-Est	Rhône-Alpes	2 650	- 29	6 850	- 18	2,6	16
	Languedoc-Roussillon	2 230	- 30	8 220	- 30	3,7	0
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 390	- 29	10 690	- 15	3,2	20
	Corse	170	- 16	490	- 14	2,9	2
France métropolitaine		30 860	- 29	201 650	- 14	6,5	22

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

La deuxième région légumière est située dans le Sud-Ouest. Il s'agit de l'**Aquitaine**, avec 10 % des exploitations et 15 % des surfaces légumières en 2010. Par rapport à 2000, le nombre d'exploitations y a connu un net recul (- 40 %), deux fois plus fort que celui des surfaces (- 20 %). En conséquence, la surface légumière moyenne atteint 9,6 hectares, en hausse de 32 %. En baisse, les cultures de plein champ destinées à la transformation occupent 56 % de la surface légumière de la région (- 11 points). Cela bénéficie aux cultures de plein champ pour le marché du frais, représentant désormais à 37 % des surfaces (+ 11 points). Les surfaces de serres ou abris hauts sont stables en Aquitaine. La région **Midi-Pyrénées** compte tout autant d'exploitations que l'Aquitaine, mais seulement 4 %

des surfaces légumières de métropole. La surface moyenne y est donc beaucoup plus faible, à 2,8 hectares par exploitation (+ 8 %). Dans la région, les surfaces maraîchères sont plus importantes qu'en 2000 et représentent 19 % de la surface légumière régionale (+ 10 points). À l'inverse, les cultures de plein champ pour la transformation ont connu une nette régression et n'occupent plus que 13 % de la surface légumière régionale (- 11 points). Les surfaces de plein champ pour le marché du frais demeurent majoritaires dans la région (66 %).

Le **Nord-Pas-de-Calais** reste la troisième région légumière, avec 9 % des exploitations et 11 % des surfaces. La surface moyenne consacrée aux légumes s'établit à 7,8 hectares

par exploitations (+ 11 %). 70 % de la surface légumière régionale sont constitués de cultures de plein champ pour la transformation. Cependant, leur part est en net recul par rapport à 2000 (- 13 points). À l'inverse, les cultures de plein champ pour le marché du frais ont progressé, pour représenter 25 % de la surface légumière régionale (+ 13 points). Région voisine, la **Picardie** n'héberge que 4 % des exploitations, mais 8 % des surfaces légumières. Le nombre d'exploitations y a connu une baisse modérée (- 13 %) tandis que les surfaces sont restées stables (- 3 %). Cette région se distingue par la surface légumière moyenne la plus élevée de métropole, avec 12,9 hectares par exploitation (+ 12 %). En effet, plus de 90 % des surfaces légumières sont constituées de cultures de plein champ pour la transformation.

Les régions **Centre** et **Pays de la Loire** rassemblent chacune 5 % des exploitations et respectivement 6 % et 5 % des surfaces légumières. Dans ces régions, le nombre d'exploitations a connu un recul significatif (- 33 %), alors que les surfaces sont restées stables. En conséquence, la surface légumière moyenne y a progressé d'environ 50 %. En Centre, elle atteint 8,4 hectares par exploitation. Dans cette région, les cultures de plein champ pour le marché du frais occupent une part croissante de la surface légumière régionale (+ 6 points, à 55 %), au détriment de celles destinées à la transformation (- 11 points, à 29 %). Les cultures maraîchères sont également en progrès par rapport à 2000 (+ 5 points, à 14 %). En Pays de la Loire, la surface légumière moyenne est moins élevée, avec 6,9 hectares par exploitation. Il s'agit en effet de la première région pour les cultures maraîchères, avec 45 % des surfaces légu-

mières consacrés à ce mode de culture. Par ailleurs, les cultures de plein champ pour le marché du frais ou pour la transformation ont perdu du terrain, à l'inverse des serres, lesquelles occupent désormais 8 % de la surface légumière régionale (+ 2 points).

Le Sud-Est regroupe 27 % des exploitations légumières françaises, en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** (11 %), **Rhône-Alpes** (9 %) et **Languedoc-Roussillon** (7 %). Toutefois, ces régions ne cumulent que 13 % des surfaces légumières, soit une surface moyenne limitée à 3,1 hectares par exploitation. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les cultures de plein champ pour le marché du frais se sont développées, pour occuper la majorité de la surface légumière régionale (+ 14 points, à 51 %). À l'inverse, les cultures maraîchères sont moins importantes qu'en 2000 (- 15 points, à 21 %). La région reste en tête pour la place accordée aux serres ou abris hauts, représentant 20 % de sa surface légumière. En Languedoc-Roussillon, les cultures maraîchères sont nettement plus importantes qu'en 2000 et occupent 44 % de la surface légumière régionale (+ 21 points). À l'inverse, les cultures de plein champ pour le marché du frais ont chuté et n'occupent plus que 38 % des surfaces légumières (- 20 points). En légère baisse, les surfaces de serres et abris hauts constituent 11 % de la surface régionale (+ 3 points). Enfin, en Rhône-Alpes, les cultures de plein champ pour le marché du frais restent le premier mode de culture des légumes, sur 58 % de la surface régionale (+ 6 points). Les cultures de plein champ pour la transformation y ont nettement régressé (- 14 points, à 8 %), alors que le maraîchage constitue désormais 28 % de la surface légumière régionale (+ 8 points).

Tableau 2

Les cultures de plein champ dominant dans presque chaque région
Surfaces légumières en régions en 2010, selon le mode de culture (hectares)

Bassins	Régions	Ensemble des surfaces légumières	Plein champ - marché du frais	Plein champ - transformation	Maraîchage (plein air ou abris bas)	Serres ou abris hauts
Nord	Nord-Pas-de-Calais	22 910	5 810	16 040	940	120
	Picardie	15 800	890	14 460	420	30
	Île-de-France	3 650	2 200	480	900	80
	Haute-Normandie	1 530	300	490	700	40
Est	Champagne-Ardenne	3 930	1 730	1 620	510	80
	Alsace	2 190	1 210	490	450	30
	Lorraine	310	150	0	110	40
	Franche-Comté	820	80	680	50	10
	Bourgogne	2 320	1 050	930	290	60
Centre-Ouest	Centre	12 050	6 570	3 510	1 650	320
	Pays de la Loire	10 170	3 480	1 240	4 600	850
	Poitou-Charentes	6 140	5 160	180	700	100
Ouest	Basse-Normandie	6 740	4 430	280	1 950	80
	Bretagne	47 750	28 440	16 970	1 610	720
Massif-Central	Limousin	200	110	0	60	30
	Auvergne	630	460	50	90	30
Sud-Ouest	Aquitaine	29 830	11 090	16 800	830	1 110
	Midi-Pyrénées	8 440	5 530	1 130	1 570	210
Sud-Est	Rhône-Alpes	6 850	3 960	520	1 920	440
	Languedoc-Roussillon	8 220	3 110	660	3 590	860
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 690	5 440	850	2 230	2 170
	Corse	490	370	10	80	30
France métropolitaine		201 650	91 580	77 400	25 240	7 430

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Spécialisation des exploitations légumières, selon la région

Au niveau national, les exploitations spécialisées en grandes cultures concentrent la majorité des surfaces légumières (61 %). Parmi elles, les exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ rassemblent le quart des surfaces légumières métropolitaines. Ce constat masque des disparités régionales. Dans le Nord (**Nord-Pas-de-Calais, Picardie**), l'Est (**Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Bourgogne**) ou encore la région **Centre**, les exploitations spécialisées en grandes cultures concentrent 70 % à 90 % des surfaces légumières. Dans ces régions, la part des surfaces appartenant à des exploitations spécialisées en légumes frais de plein champ est marginale. Les cultures légumières y constituent donc surtout un complément aux autres grandes cultures.

Dans l'Ouest (**Bretagne, Basse-Normandie**), en **Aquitaine** et en **Poitou-Charentes**, les exploitations spécialisées en grandes cultures détiennent également la grande majorité des surfaces légumières. Toutefois, dans ces régions, cela concerne davantage des surfaces concentrées dans des exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ. La part des surfaces légumières concentrée par des producteurs spécialisés en cultures légumières de plein champ y est ainsi comprise entre 34 % (Aquitaine) et 69 % (Poitou-Charentes).

Par ailleurs, les exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture détiennent 15 % des surfaces légumières métropolitaines. Cette part est particulièrement élevée en **Pays de la Loire** (55 %). Elle est également nettement supérieure à la moyenne nationale en **Basse-Normandie** et dans le **Sud-Est**. Dans ces

régions, les surfaces légumières sont davantage concentrées par des maraîchers spécialisés, que ce soit surtout en culture de légumes de plein air (Pays de la Loire, Basse-Normandie) ou également en cultures de légumes sous serres ou abris hauts (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Les exploitations spécialisées en polyculture concentrent 8 % des surfaces légumières métropolitaines. Ce taux est plus élevé dans le **Sud-Est**, en **Midi-Pyrénées**, en région **Centre**, ainsi que dans certaines régions légumières de moindre importance. Dans ces régions, une part relativement forte des sur-

faces légumières est donc exploitée par des producteurs pratiquant également des cultures permanentes, de la viticulture, de l'horticulture ou des grandes cultures.

Enfin, la **Bretagne** se distingue des autres régions par la proportion significative de ses surfaces légumières détenue par des exploitations spécialisées en élevage (21 %) ou en polyculture-élevage (15 %). En effet, dans cette région, les cultures légumières constituent plus fréquemment qu'ailleurs des cultures de complément, au sein d'exploitations spécialisées dans la production de lait ou dans l'élevage porcin ou de volailles.

Tableau 3

Le maraîchage, particulièrement développé dans les Pays de la Loire et le Sud-Est
Répartition des surfaces légumières régionales, selon la spécialisation de l'exploitation (Otex) en 2010 (%)

Bassins	Régions	Grandes cultures	Dont légumes frais de plein champ	Maraîchage et horticulture	Poly-culture	Poly-culture élevage	Élevage	Arboriculture	Viticulture
Nord	Nord-Pas-de-Calais	75	4	4	3	15	3	0	0
	Picardie	90	1	2	2	6	0	0	0
	Île-de-France	64	27	22	13	0	0	1	0
	Haute-Normandie	42	11	46	6	5	0	0	0
Est	Champagne-Ardenne	84	4	5	11	0	0	0	0
	Alsace	57	14	16	17	6	1	1	1
	Lorraine	17	0	50	26	1	3	3	0
	Franche-Comté	81	0	9	2	7	1	0	0
	Bourgogne	75	5	16	2	7	0	0	0
Centre-Ouest	Centre	70	8	13	15	2	0	0	0
	Pays de la Loire	22	10	55	10	8	4	0	0
	Poitou-Charentes	80	69	10	8	2	0	0	1
Ouest	Basse-Normandie	56	45	28	5	6	4	0	0
	Bretagne	57	42	4	3	15	21	0	0
Massif-Central	Limousin	6	5	34	31	17	9	4	0
	Auvergne	62	6	17	12	7	1	1	0
Sud-Ouest	Aquitaine	70	34	11	8	7	4	1	1
	Midi-Pyrénées	60	26	13	16	6	3	1	0
Sud-Est	Rhône-Alpes	41	19	27	21	4	2	4	1
	Languedoc-Roussillon	29	22	44	22	0	0	3	2
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	29	40	20	1	0	2	2
	Corse	59	58	20	14	3	1	3	0
France métropolitaine		61	25	15	8	8	7	1	0

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Main-d'œuvre en régions

Les régions détenant le plus de surfaces légumières (Bretagne, Aquitaine et Nord-Pas-de-Calais) figurent logiquement parmi celles concentrant le plus de main-d'œuvre employée par les exploitations légumières. Toutefois, ces régions pèsent davantage en termes de surfaces légumières qu'en termes de main-d'œuvre employée par les exploitations légumières. Il s'agit en effet de régions où les modes de culture privilégiés sont les moins intensifs (plein champ). Ainsi, bien que ces régions concentrent des parts significatives de la main-d'œuvre employée par les exploitations légumières, le nombre moyen d'UTA par hectare de légumes y est inférieur

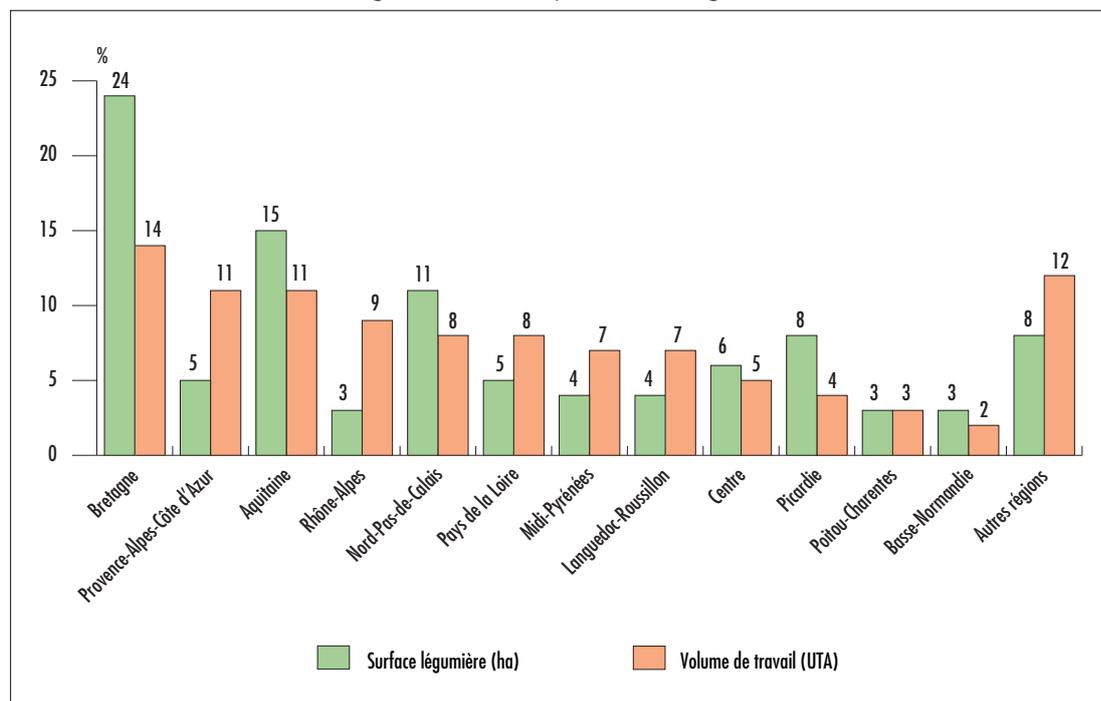
à la moyenne nationale. C'est d'ailleurs en Picardie qu'il est le plus bas (0,2 UTA/hectare de légumes), soit la région la plus orientée vers la culture de légumes de plein champ pour la transformation.

Les autres régions pèsent davantage en termes main-d'œuvre employée par les exploitations légumières qu'en termes de surface légumière (Sud-Est, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées...). Ces régions accordent en effet une place plus importante aux modes de culture plus intensifs (sous serres ou abris hauts et maraîchage de plein air), moins gourmands en superficies. Le nombre moyen d'UTA par hectare de légumes y est donc supérieur à la moyenne nationale.

Graphique 1

Les plus petites régions légumières emploient proportionnellement plus de main-d'œuvre

Volume de travail et surface légumière des exploitations légumières en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une main-d'œuvre familiale majoritaire dans la plupart des régions

La main-d'œuvre familiale fournit la majorité du travail effectué sur l'exploitation dans la

plupart des régions. En 2010, sa contribution est la plus élevée en Midi-Pyrénées, avec notamment 57 % de la main-d'œuvre apportée par les seuls chefs et coexploitants. Le recours aux emplois saisonniers est particulièrement limité dans cette région,

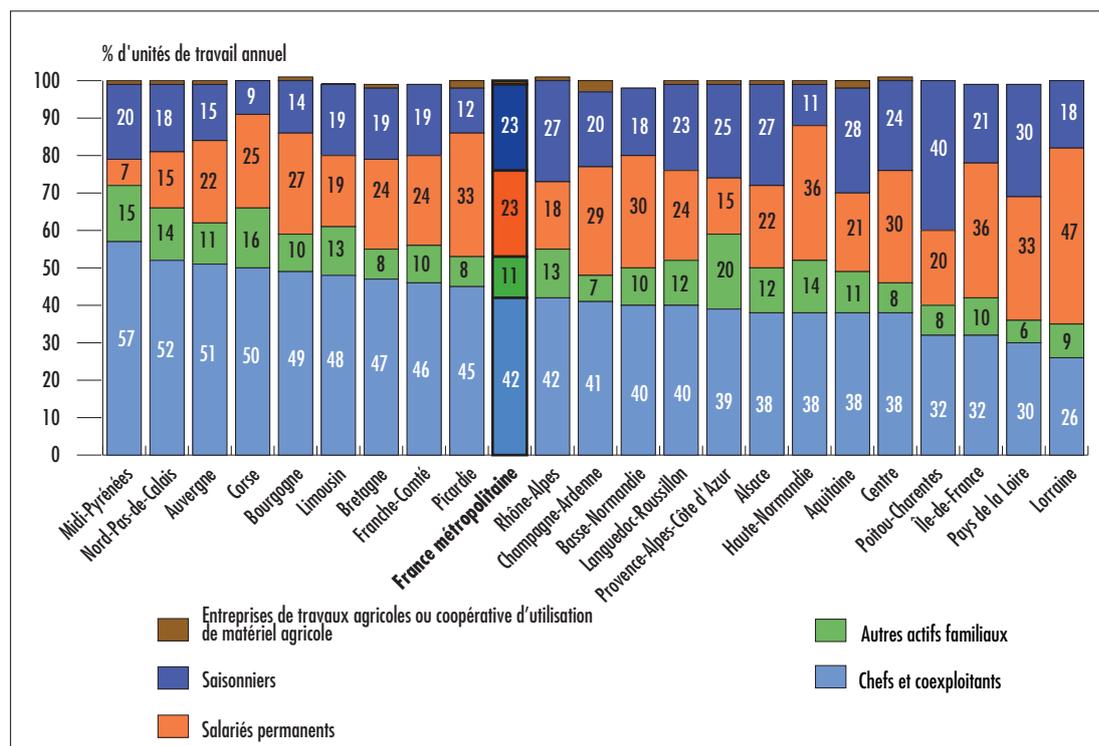
où la surface légumière moyenne figure parmi les plus faibles (2,8 hectares par exploitation), et où cette culture est souvent associée à d'autres, moins consommatrices de main-d'œuvre. La contribution au travail sur l'exploitation de la main-d'œuvre familiale est également supérieure à la moyenne nationale en Nord-Pas-de-Calais, où la surface moyenne consacrée aux légumes est importante, mais où cela concerne très majoritairement des légumes destinés à la transformation, dont la production est très mécanisée. Enfin, la part de la main-d'œuvre familiale est particulièrement forte dans les plus petites régions légumières, où la superficie moyenne consacrée aux légumes est particulièrement réduite.

Parmi les régions employant le plus de main-d'œuvre salariée figurent notamment les Pays de la Loire. Dans cette région, cela s'explique par le poids du maraîchage, mode de culture nécessitant plus de deux fois plus d'actifs par hectare consacré aux légumes que les cultures de plein champ. La part de la main-d'œuvre saisonnière est quant à elle particulièrement forte en Poitou-Charentes (40 %). Elle y répond notamment aux besoins des grandes exploitations productrices de melon. Enfin, la proportion de salariés permanents est particulièrement élevée en Île-de-France, où le poids du maraîchage reste important (ceintures vertes), en cohabitation avec les cultures de légumes frais de plein champ.

Graphique 2

Fortes contributions au travail des salariés en Pays de la Loire

Structure de la main-d'œuvre en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Tableau 4

Dans l'Ouest, les exploitations légumières consacrent plus de 20 % de leur SAU aux légumes

Caractéristiques des exploitations légumières en région en 2010

Bassins	Régions	Surface légumière par exploitation (ha)	SAU par exploitation (ha)	Surface légumière dans la SAU (%)	Volume de travail par exploitation (UTA/exploitation)	Volume de travail par hectare de légumes (UTA/ha)
Nord	Nord-Pas-de-Calais	7,8	76,9	10	2,2	0,3
	Picardie	12,9	159,4	8	2,5	0,2
	Île-de-France	8,4	69,2	12	3,5	0,4
	Haute-Normandie	4,8	49,1	10	3,0	0,6
Est	Champagne-Ardenne	8,1	120,6	7	2,8	0,3
	Alsace	3,0	41,3	7	2,7	0,9
	Lorraine	1,5	32,2	5	4,1	2,7
	Franche-Comté	4,2	60,3	7	2,6	0,6
	Bourgogne	4,7	73,9	6	2,5	0,5
Centre-Ouest	Centre	8,4	87,5	10	2,8	0,3
	Pays de la Loire	6,9	41,9	16	4,3	0,6
	Poitou-Charentes	7,2	53,8	13	3,4	0,5
Ouest	Basse-Normandie	9,7	43,6	22	2,8	0,3
	Bretagne	11,3	54,3	21	2,9	0,3
Massif-Central	Limousin	0,8	19,9	4	2,2	2,9
	Auvergne	1,8	31,9	6	2,1	1,2
Sud-Ouest	Aquitaine	9,6	50,7	19	2,8	0,3
	Midi-Pyrénées	2,8	43,7	6	1,9	0,7
Sud-Est	Rhône-Alpes	2,6	25,8	10	2,7	1,1
	Languedoc-Roussillon	3,7	20,3	18	2,5	0,7
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,2	14,3	22	2,7	0,8
	Corse	2,9	22,3	13	1,9	0,7
France métropolitaine		6,5	51,0	13	2,7	0,4

Source : Agreste - Recensement agricoles 2000 et 2010

Âge du chef d'exploitation en région

La part des chefs d'exploitations légumières de moins de 40 ans a diminué dans chaque région depuis 2000. Son recul le plus fort est observé en Bretagne (- 16 points, à 22 %), là où elle était la plus élevée en 2000. La Bretagne compte désormais une majorité de chefs âgés de 40 à 49 ans. Mais la tranche d'âge ayant le plus progressé est celle des 50-59 ans (+ 11 points, à 34 %), ce qui est également le cas au niveau national (+ 7 points, à 35 %). En revanche, la Bretagne affiche toujours la plus faible part de chefs âgés de plus de 60 ans (-1 point, à 5 %).

En Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, la part des moins de 40 ans a également connu une baisse significative (- 10 points). Pour ces deux régions, cela s'est accompagné d'un accroissement de la part des chefs âgés de 50 à 59 ans (+ 8 points), mais aussi de celle des plus de 60 ans (+ 3 points).

Dans le Sud-Ouest, la proportion de chefs de moins de 40 ans est aussi en net recul, pour s'établir à un niveau inférieur à la moyenne nationale. Là encore, la part des 50-59 ans a connu la plus nette progression, avec également un sensible accroissement de la part des plus de 60 ans en Aquitaine (+ 5 points, à 15 %).

Dans le bassin Centre Ouest, la baisse de la part des moins de 40 ans a été plus modérée qu'au niveau national. La région Centre possède toujours la plus forte proportion de chefs âgés de plus de 60 ans (- 1 point, à 20 %). La part des 40-49 ans y a plus progressé que les autres tranches d'âge (+ 4 points à 30 %). En Pays de la Loire et en Poitou-Charentes ce sont plutôt les 50-59 ans dont le poids s'est accru (+ 8 points). Dans ces deux régions, la part des plus de 60 ans est en recul (- 3 points). Elle reste particulièrement basse en Pays de la Loire (7 %).

Dans le Sud-Est, la part des moins de 40 ans a le plus significativement diminué en Rhône-Alpes (- 8 points, à 22 %), contre un accroissement de toutes les catégories plus âgées. En Languedoc-Roussillon, la part des 50-59 ans a particulièrement progressé (+ 9 points, à 36 %), à l'inverse des moins de 40 ans (- 5

points), des 40-49 ans (- 2 points), mais aussi des plus de 60 ans (- 2 points). La proportion de plus de 60 ans reste particulièrement élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 3 points, à 20 %), au contraire des moins de 40 ans (- 5 points, à 19 %).

Tableau 5

La Bretagne compte peu de chefs d'exploitation de plus de 60 ans

Âge des chefs d'exploitations légumières en 2010 (%)

Bassins	Régions	Moins de 40 ans	Entre 40 et 49 ans	Entre 50 et 59 ans	60 ans et plus
Nord	Nord-Pas-de-Calais	23	32	36	8
	Picardie	21	34	34	11
	Île-de-France	19	31	35	14
	Haute-Normandie	20	29	38	14
Est	Champagne-Ardenne	22	31	36	10
	Alsace	18	35	34	13
	Lorraine	22	33	30	15
	Franche-Comté	25	35	29	11
	Bourgogne	21	30	36	13
Centre-Ouest	Centre	17	30	34	20
	Pays de la Loire	23	33	37	7
	Poitou-Charentes	19	32	34	14
Ouest	Basse-Normandie	23	31	33	13
	Bretagne	22	38	34	5
Massif-Central	Limousin	24	35	34	7
	Auvergne	29	31	28	13
Sud-Ouest	Aquitaine	17	31	37	15
	Midi-Pyrénées	20	31	36	13
Sud-Est	Rhône-Alpes	22	31	32	15
	Languedoc-Roussillon	22	31	36	11
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	29	32	20
	Corse	15	30	39	16
France métropolitaine		21	32	35	12

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Principales espèces légumières en régions

***Rappel :** Dans le cadre du recensement agricole, les surfaces légumières enquêtées par espèce sont des superficies développées, c'est-à-dire comptées autant de fois qu'elles ont donné de productions, à partir de nouveaux plants, au cours de la dernière campagne. Bien que cette étude s'attache à décrire les tendances structurelles de long terme, l'évolution des surfaces par espèce légumière entre les recensements de 2000 et de 2010 est donc susceptible de comporter une part de variation imputable au contexte conjoncturel relatif à ces deux années.*

En **haricot vert**, l'essentiel des surfaces est situé en Bretagne (28 %) et en Aquitaine (28 %). Cependant, par rapport à 2000, les

surfaces de haricot vert connaissent une tendance inverse dans ces deux régions : elles ont augmenté en Aquitaine (+ 28 %) et reculé en Bretagne (- 20 %). Par ailleurs, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie rassemblent respectivement 15 % et 13 % des superficies de haricot vert. Elles ont sensiblement fléchi en Nord-Pas-de-Calais (- 16 %) et sont restées stables en Picardie (+ 2 %).

En **petit pois**, le bassin Nord-Pas-de-Calais - Picardie représente 62 % des superficies, soit 4 points de plus qu'en 2000, grâce à la progression des surfaces picardes (+ 9 %). Dans l'Ouest, la Bretagne cultive 25 % des superficies de petit pois. Cette part est en recul de 5 points par rapport à 2000, en raison d'un net recul des superficies (- 24 %).

La production de racine d'endive, concentrée dans le Nord

(Les surfaces consacrées à la production de racines d'endive ne font pas partie des superficies légumières étudiées dans ce document)

En 2010, les surfaces consacrées à la production de racine d'endive représentent 10 700 hectares, en recul de 18 % par rapport à 2000. Le nombre d'exploitations a reculé plus nettement, à 960 (- 29 %). En conséquence, la surface moyenne détenue par une exploitation s'est accrue de 15 %, à 11,2 hectares. Mais les trois-quarts des surfaces de racine d'endive sont cultivées par 32 % des exploitations, détenant au moins 10 hectares. Les plus petites exploitations, consacrant moins de 5 hectares à cette culture, ont vu leur nombre particulièrement diminuer depuis 2000 (- 44 %). Elles constituent encore 41 % des exploitations productrices de racines d'en-

diver, pour seulement 8 % des surfaces. Le bassin Nord est la principale zone de production des racines d'endive, puisque 63 % des surfaces sont situées en Nord-Pas-de-Calais et 28 % en Picardie. Le reste des surfaces est localisé en Champagne-Ardenne, Bretagne et Basse-Normandie.

Depuis le début de la décennie 2000, le fléchissement des surfaces de racines d'endive a entraîné un recul similaire de la production de chicons (- 20 %). La production française d'endive s'inscrit ainsi en baisse tendancielle, dans un contexte d'essoufflement de la demande, sur son marché intérieur comme à l'export.

En **salade**, les Pays de la Loire ont conforté leur position de première région productrice, avec 36 % des superficies en 2010, soit 11 points de plus qu'en 2000. Cela s'explique par le fort développement des superficies de mâche (+ 50 %), concentrées à 90 % dans cette région (Loire-Atlantique surtout, mais aussi Maine-et-Loire). Dans le Sud-Est, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur détient 13 % des surfaces de salades, soit 4 points de moins qu'en 2000. Consacrée à 84 % aux laitues et chicorées, la superficie régionale a en effet diminué de 20 %. En Languedoc-Roussillon, les surfaces de salades (80 % de laitues et chicorées) ont connu une baisse encore plus forte (- 40 %). En conséquence, la région compte désormais 8 % des surfaces, soit 5 points de moins qu'en 2000. En Rhône-Alpes, le développement significatif des « autres salades » a en partie compensé la baisse des surfaces de laitues et de chicorées. La région affiche ainsi une part stable des surfaces de salades (7 %). Dans l'Ouest, la Bretagne se distingue par des surfaces en progression (+ 35 %), notamment en laitue. La région compte désormais 6 % des surfaces de salades (+ 1 point).

En **chou-fleur**, la Bretagne dispose plus que jamais d'une position dominante, avec 85 % des superficies (+ 2 points), très concentrées dans le Finistère et les Côtes-d'Armor. Les autres régions disposant d'une part significative des surfaces sont le Nord-Pas-de-Calais (6 %) – principale région de production pour le chou-fleur d'été – et la Basse-Normandie (5 %).

La région Poitou-Charentes reste la première région française productrice de **melon**, mal-

gré un recul significatif des superficies par rapport à 2000 (- 31 %). La région ressemble encore 25 % des surfaces de melon (- 10 points). La superficie par exploitation demeure très élevée dans cette région, en particulier dans les Deux-Sèvres (62 ha/exploitation), et à un degré moindre dans la Vienne (16 ha/exploitation). En Midi-Pyrénées, on note une progression des superficies par rapport à 2000 (+ 17 %). 21 % des surfaces y sont désormais concentrées (+ 4 points). En Languedoc-Roussillon, les superficies sont également en hausse (+ 10 %). La région rassemble désormais 18 % des surfaces métropolitaines de melon (+ 2 points). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les surfaces sont stables. 17 % des surfaces nationales y sont situées (+ 1 point). Le Sud-Est rassemble la quasi-totalité des surfaces sous serres consacrées au melon. Cela représente près de 700 ha, répartis principalement dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Gard et l'Hérault.

En 2010, l'Aquitaine a conforté sa position de première région française productrice de **carotte**. Les superficies y ont en effet progressé de 17 %, pour représenter 41 % de la surface nationale consacrée à ce légume (+ 8 points). Concentrée dans les Landes et en Gironde, cette culture s'y effectue sur une superficie très supérieure à la moyenne nationale (11,2 ha/exploitation, contre 1,9 ha/exploitation). En Basse-Normandie et en Bretagne les surfaces de carotte ont en revanche connu des reculs respectifs de 34 % et de 16 %. En Champagne-Ardenne et en Picardie, où la production est essentiellement tournée vers la transformation, les superficies ont connu un modeste recul (- 10 % environ).

En net recul au plan national, la superficie consacrée à l'**oignon de couleur** a continué de progresser en région Centre (+ 7 %), où elle est désormais concentrée à 30 % (+ 13 points). À l'inverse, les régions Champagne-Ardenne et Picardie ont connu un franc recul des superficies consacrées à cette espèce (- 33 %). Néanmoins, ces deux régions concentrent encore un tiers des superficies consacrées à l'oignon. Dans les autres régions détenant une part significative des surfaces consacrées à cette espèce, les superficies sont en très net recul par rapport à 2000 (Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais).

Dans un contexte de baisse sensible au niveau national, les superficies consacrées à la culture du **poireau** sont restées stables en Basse-Normandie (production d'hiver, essentiellement dans la Manche). Elles y sont désormais concentrées à hauteur de 21 % (+ 3 points). La deuxième région de production reste les Pays de la Loire (Loire-Atlantique surtout), malgré des superficies en baisse de 26 %. Ce bassin d'expédition, notamment en primeur, rassemble 15 % des surfaces de poireau en 2010 (- 2 points). Avec des surfaces stables, le Nord-Pas-de-Calais contribue désormais à 11 % des surfaces nationales de poireau (+ 2 points). En revanche, les superficies sont en baisse en Centre ou encore en Rhône-Alpes.

Pratiquée dans chaque région de France, la culture de la **tomate** est néanmoins concentrée à plus de 80 % dans le Sud-Est, en Aquitaine et en Bretagne. Le recul global des superficies consacrées à ce légume (- 25 %) s'explique par la forte diminution des surfaces de plein champ, produisant pour l'industrie (- 35 %, à 3 300 hectares). Au contraire, les superficies de serres, aux rendements bien plus élevés et produisant pour le marché du frais, sont restées stables (2 000 hectares environ).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les surfaces dédiées à la tomate sont stables. La région (Bouches-du-Rhône surtout) possède 27 % des surfaces métropolitaines de tomate en 2010 (+ 6 points). Elle contribue notamment à 29 % des surfaces de plein champ et 25 % des superficies de serres. Ces dernières ont néanmoins connu un certain recul par rapport à 2000 (- 33 %), alors que les surfaces de plein champ se sont plutôt accrues (+ 23 %). Le Languedoc-Roussillon détient 17 % des surfaces de tomate (- 4 points). Ces dernières y sont en nette diminution par rapport à 2000

(- 37 %), essentiellement en raison de la baisse des surfaces de plein champ (- 40 %). Cependant, les superficies de serres y sont également en retrait (- 23 %). En 2010, la région rassemble 23 % des surfaces de plein champ et 8 % de celles de serres. La région Rhône-Alpes ne contribue plus qu'à 10 % des surfaces de tomate en 2010 (- 15 points). Ces dernières y ont en effet connu un franc recul (- 69 %), surtout de plein champ (- 72 %). Dans la région, les surfaces de serres ont connu une baisse plus modérée (- 29 %). 12 % des surfaces de plein champ et 7 % des serres consacrées à la tomate restent concentrées dans cette région (Drôme surtout). Dans le Sud-Ouest, l'Aquitaine rassemble 18 % des surfaces consacrées à la tomate (+ 1 point). Celles-ci ont connu un net recul par rapport à 2000 (- 23 %), en raison de la diminution des surfaces de plein champ (- 25 %). Toutefois, la région (Lot-et-Garonne surtout) rassemble encore 23 % des surfaces de plein champ, et 9 % des serres dédiées à la culture de ce légume. Enfin, la Bretagne possède une part croissante des surfaces de tomate, soit 10 % en 2010 (+ 4 points). Cette progression s'explique par le développement des superficies de serres (+ 30 %). La région rassemble ainsi 25 % des surfaces de serres françaises consacrées à la production de tomate (surtout dans le Finistère et les Côtes-d'Armor).

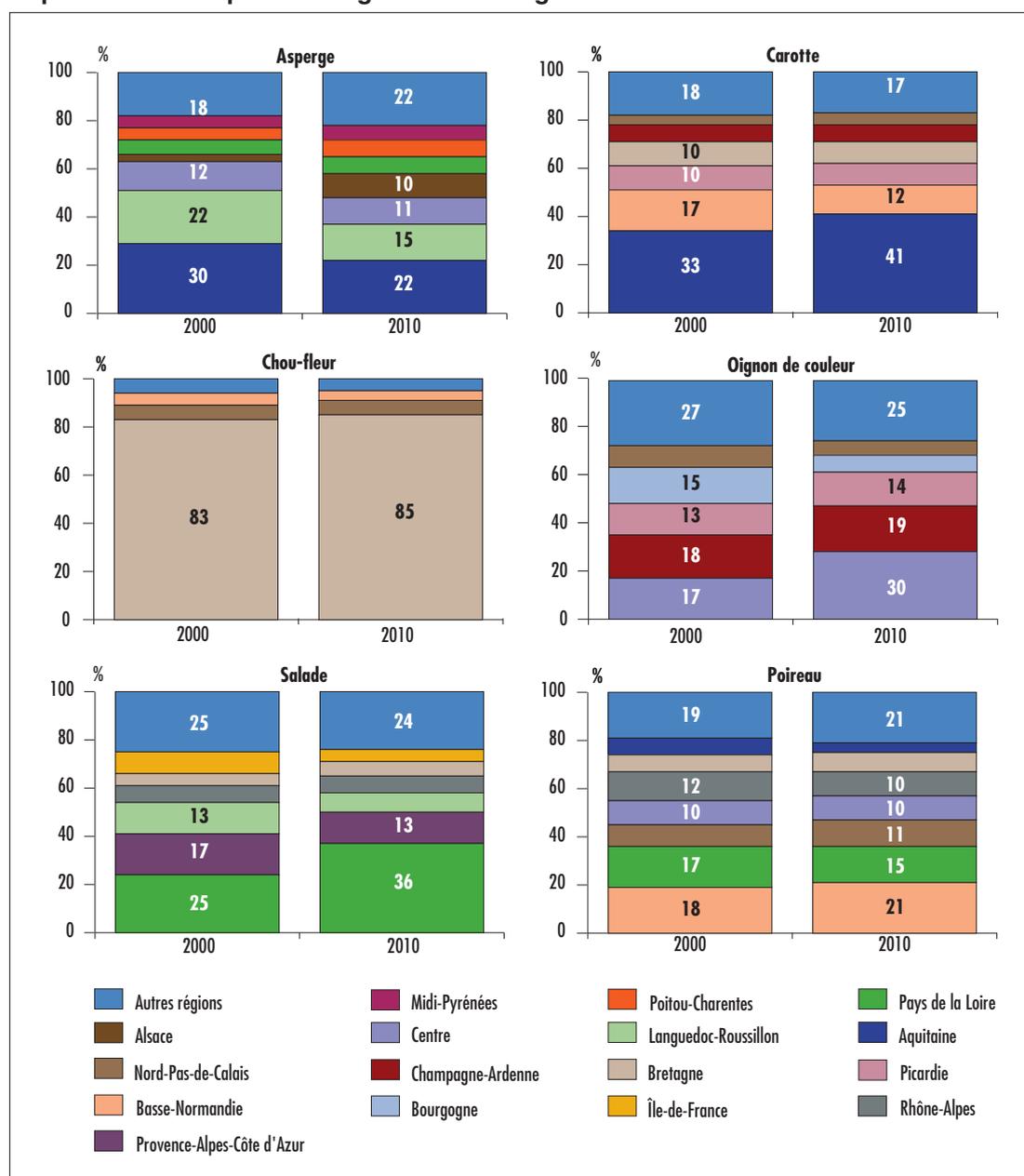
L'**asperge** reste majoritairement cultivée en Aquitaine, plus particulièrement dans les Landes et en Gironde. On y observe pourtant une forte baisse des superficies (- 54 %), ce qui marque un retournement de tendance par rapport à l'intervalle 1988-2000, lorsque l'asperge avait vu doubler son potentiel de production. Ainsi, la région ne détient plus que 22 % des surfaces pour ce légume (- 8 points). Dans le Sud-Est, les superficies sont en recul notable, notamment en Languedoc-Roussillon (- 57 %). C'est également le cas en Centre (- 42 %) et en Pays de la Loire (- 19 %). En revanche, les superficies dédiées à l'asperge ont presque doublé en Alsace (Bas-Rhin). En conséquence, la région contribue désormais à 10 % de la surface nationale consacrée à ce légume (+ 7 points).

En **fraise**, la baisse globale des superficies développées (- 18 %) s'est accompagnée d'un développement des cultures hors-sol, permettant une amélioration des rendements moyens. En 2010, l'Aquitaine (Lot-et-Garonne, Dordogne) rassemble 29 % des superficies consacrées à la fraise, soit 9 points de moins

qu'en 2000. Néanmoins, cette région reste leader pour ce produit, avec 44 % des surfaces de serres métropolitaines consacrées à la fraise. Dans le Sud-Est, la région Rhône-Alpes (Isère, Drôme, Rhône, Ardèche) compte 11 % des surfaces fraisières en général (- 2 points) et 9 % des serres consacrées à cette espèce. La Provence-Alpes-Côte d'Azur ne contribue qu'à hauteur de 6 % des surfaces globales (+ 1 point), mais à 9 % des superficies de serres. Enfin, le Centre cumule désormais 9 % des surfaces fraisières et 11 % de celles sous serres (Loir-et-Cher surtout).

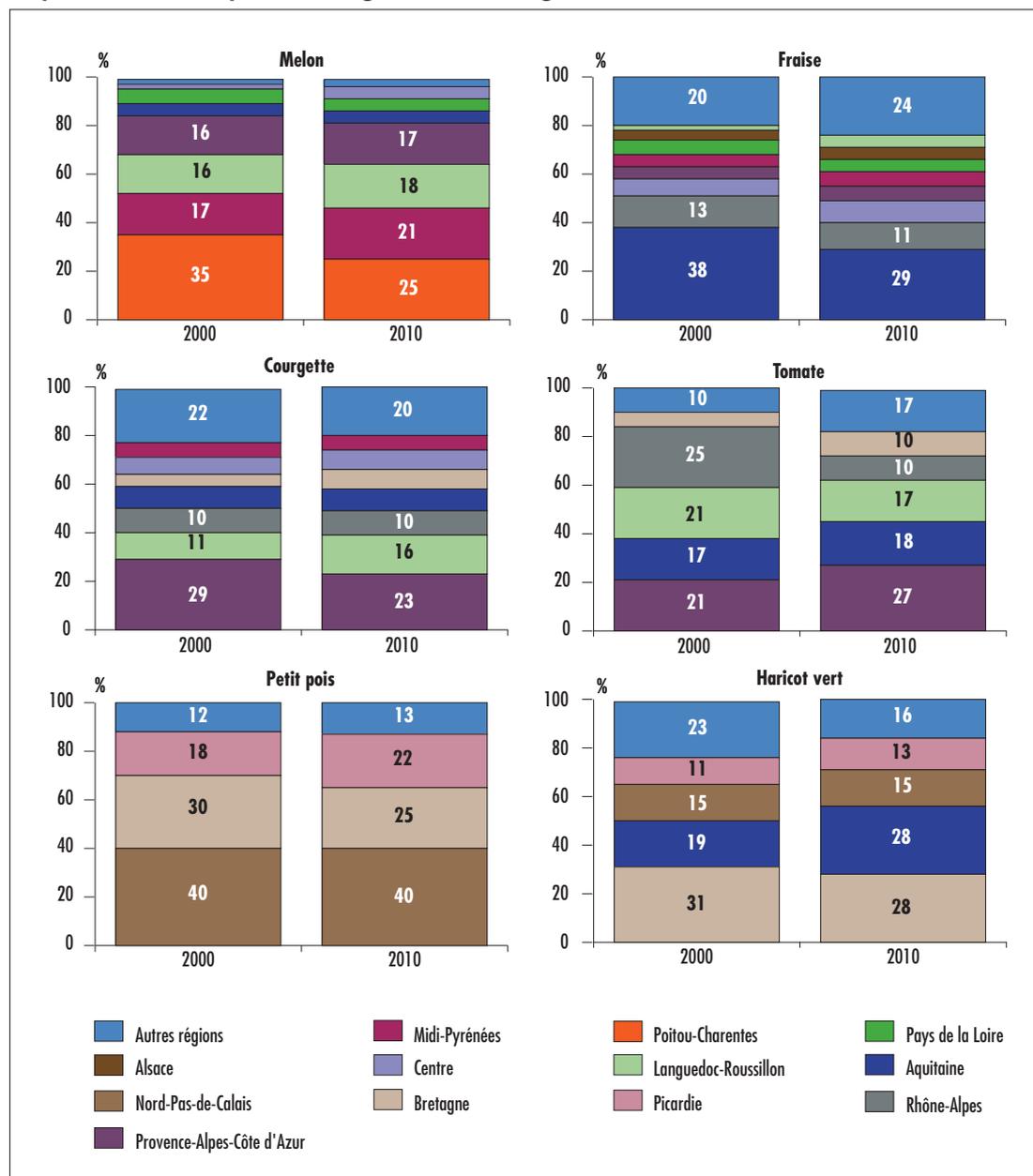
La moitié des superficies consacrées à la production de **courgette** est située dans le Sud-Est. La Provence-Alpes-Côte d'Azur possède 23 % des surfaces en 2010, soit une part en recul 6 points par rapport à 2000, du fait de la contraction des superficies (- 26 %). À l'inverse, ces dernières sont plus élevées en Languedoc-Roussillon (+ 39 %) et représentent 16 % du total national (+ 5 points). Rhône-Alpes représente une part stable des surfaces (10 %). Par ailleurs, les régions Bretagne et Centre représentent des parts croissantes des superficies, avec 8 % chacune en 2010.

Graphique 3
Répartition des superficies légumières en régions



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Graphique 3 (suite)
Répartition des superficies légumières en régions



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

La diversification et les signes de qualité

La production biologique est plus répandue dans les exploitations légumières que dans l'ensemble des exploitations agricoles. Elle concerne plutôt des petites exploitations. À l'inverse, les exploitations légumières possèdent moins souvent un autre signe de qualité, et cela concerne des exploitations plutôt grandes. Près d'une exploitation légumière sur deux commercialise des légumes en vente directe ou avec un seul intermédiaire.

Plus de bio dans les exploitations légumières...

En 2010, 12 % des exploitations légumières possèdent une certification « Agriculture biologique » pour au moins l'un de leurs produits (légume ou autre). Cela représente une franche progression par rapport à 2000, lorsque seules 3 % des exploitations légumières déclaraient utiliser le label « AB ». La part d'exploitations légumières engagées dans une production biologique est nettement plus importante que dans l'ensemble des exploitations agricoles, dont seules 3,5 % sont concernées en 2010.

La proportion d'exploitations légumières possédant au moins une certification bio décroît en fonction de la dimension économique : elle atteint 18 % dans les petites exploitations, 15 % dans les moyennes et 6 % chez les grandes. Selon le mode de culture des légumes pratiqué, cette proportion varie également. Ainsi, les exploitations cultivant des légumes sous serres et les exploitations maraîchères possèdent plus souvent une production certifiée biologique, avec respectivement 19 % et 18 % d'exploitations concernées. La part d'exploitations cultivant des légumes de

plein champ pour le marché du frais et détenant au moins une certification bio est dans la moyenne, avec 12 %. En revanche, seules 3 % des exploitations cultivant des légumes de plein champ pour la transformation sont engagées dans une production bio.

Quel que soit le mode de culture pratiqué, les exploitations légumières engagées en agriculture biologique possèdent en moyenne une surface légumière plus petite que celles n'ayant aucune production certifiée biologique (3,9 hectares contre 6,9). Leur SAU est également deux fois plus petite (27 hectares contre 54) et elles emploient davantage de main-d'œuvre (3 UTA contre 2,7).

... et moins de signes de qualité (hors agriculture biologique)

En 2010, 17 % des exploitations légumières possèdent au moins une production de légume sous signe de qualité, soit une part sensiblement inférieure à celle des exploitations agricoles déclarant au moins une production sous signe de qualité (22 %). Comme pour l'ensemble des exploitations agricoles, la part d'exploitations légumières concernées

s'accroît en fonction de la dimension économique de l'exploitation. Les petites exploitations légumières se distinguent en possédant plus souvent une production de légume sous signe de qualité (12 %), que l'ensemble des petites exploitations agricoles, pour au moins l'une de leurs productions (6 %). En revanche, 16 % des exploitations légumières moyennes et 20 % des grandes disposent d'au moins une production de légume sous signe de qualité, contre respectivement 25 % et 36 % des exploitations agricoles moyennes et grandes, ayant au moins une production sous signe de qualité.

Selon le mode de culture des légumes, la part d'exploitations ayant au moins une production légumière sous signe de qualité est sensiblement inférieure pour celles pratiquant le maraîchage (14 %). Cette proportion est plus forte dans les exploitations cultivant des légumes de plein champ pour le marché du frais ou pour la transformation (18 %). Enfin, elle est la plus élevée dans les exploitations cultivant des légumes sous serres (19 %).

Mais quel que soit le mode de culture pratiqué, les exploitations légumières déclarant au moins une production de légume sous signe de qualité possèdent en moyenne une surface légumière plus de deux fois plus importante que celle des exploitations n'ayant aucune production de légume sous signe de qualité (11,8 hectares par exploitation contre 5,5). La part de leur SAU consacrée aux légumes est également deux fois plus grande (22 % contre 11 %). Enfin, elles emploient presque deux fois plus de main-d'œuvre (4,2 UTA par exploitation contre 2,4).

Les signes de qualités les plus répandus au sein des exploitations légumières font référence à diverses démarches-qualité mises en place par les producteurs. Ils attestent de pratiques culturales ou encadrent des relations commerciales avec les distributeurs. À ce titre, 9 % des exploitations légumières déclarent posséder au moins une production de légume respectant un cahier des charges spécifique (- 2 points par rapport à 2000) et 5 % un certificat de conformité (+ 2 points par rapport à 2000).

L'Indication Géographique Protégée (IGP) est pratiquée par 2 % des exploitations légumières (+ 1 point par rapport à 2000). En 2000, ce signe ne concernait que l'Ail rose de Lautrec, Le Haricot tarbais, la Mâche nantaise, le Melon du Haut Poitou et les Poireaux de Créances. Il intéresse désormais également l'Ail blanc de Lomagne, l'Ail de la Drôme, les Asperges des sables des Landes, la Fraise du Périgord, le Melon du Quercy et le Melon de la Guadeloupe.

L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), dont l'équivalent européen est l'Appellation d'Origine Protégée (AOP), n'est pratiquée que par un peu plus de 1 % des exploitations légumières, soit une proportion stable par rapport à 2000. Ce signe concerne le Coco de Paimpol, l'Oignon de Roscoff (AOC uniquement), l'Oignon doux des Cévennes, la Lentille verte du Puy, le Piment d'Espelette ou encore la Pomme de terre de l'Île de Ré.

Commercialisation en circuit court : une pratique répandue...

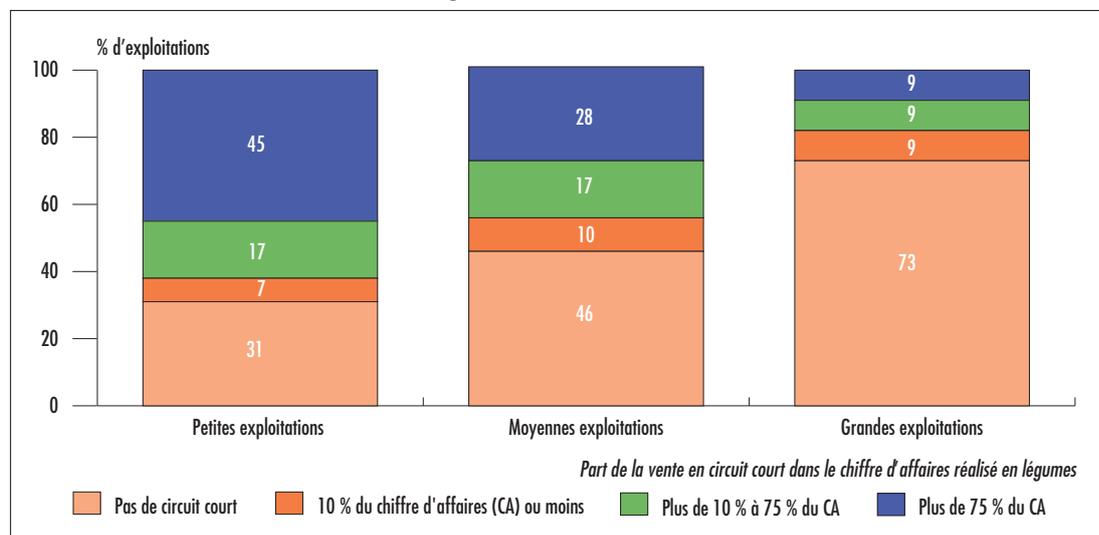
45 % des exploitations légumières commercialisent des légumes en circuit court. Cette proportion est importante puisque seules 20 % des exploitations agricoles pratiquent ce mode de commercialisation. La commercialisation des légumes en circuit court concerne une proportion particulièrement élevée des exploitations légumières dont la dimension économique est petite (69 %) ou moyenne (54 %). En revanche, cela n'intéresse que 27 % des grandes exploitations légumières.

De plus, le poids de la commercialisation en circuit court dans le chiffre d'affaires issu de la vente de légumes est d'autant plus important que la dimension économique de l'exploitation est réduite. Ainsi, la commercialisation en circuit court représente plus de 75 % du chiffre d'affaires réalisé par la vente de légumes pour 45 % des petites exploitations légumières. Cette proportion reste significative chez les exploitations à la dimension économique moyenne, où elle atteint 28 %. En revanche, cela ne concerne que 9 % des grandes exploitations légumières.

Graphique 1

Pour 45 % des petites exploitations légumières, la vente en circuit court fournit plus de 75 % du chiffre d'affaires réalisé en légumes

Répartition des exploitations légumières selon la part de la vente en circuit court dans le chiffre d'affaires réalisé en légumes, en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Champ : France métropolitaine

... surtout dans les petites exploitations

Les exploitations légumières engagées dans la vente de légumes en circuit court possèdent une surface légumière moyenne trois fois inférieure à celle des exploitations ne pratiquant pas ce mode de commercialisation (3,2 hectares par exploitation, contre 9,3). Leur SAU est également beaucoup plus petite (27,5 hectares par exploitation, contre 70,4). Le volume de main-d'œuvre qu'elles emploient est sensiblement identique à celui des exploitations ne commercialisant pas de légumes en circuit court (2,5 UTA par exploitation,

contre 2,8), mais rapporté au nombre d'hectares de légumes, il est nettement plus élevé (0,8 UTA par hectare de légume, contre 0,3).

D'autre part, plus le poids de la commercialisation en circuit court est élevé dans le chiffre d'affaires réalisé en légumes, plus la surface légumière, la SAU et le volume de main-d'œuvre moyens diminuent. À l'inverse, le volume de main-d'œuvre rapporté au nombre d'hectares de légumes, ainsi que la part de la surface légumière dans la SAU de l'exploitation, sont fonctions croissantes du poids de la vente en circuit court dans le chiffre d'affaires obtenu en légumes.

Tableau 1

Plus la surface légumière est réduite, plus le poids de la commercialisation en circuit court est important

Exploitations légumières, selon la part de la commercialisation en circuit court dans le chiffre d'affaires réalisé en légumes en 2010

	Exploitations légumières	Surface légumière par exploitation	SAU par exploitation	Part de la surface légumière dans la SAU	Volume de travail par exploitation	Volume de travail par hectare de légumes
	nombre	ha/exploitation	ha/exploitation	%	UTA/exploitation	UTA/hectare
Ensemble	30 860	6,5	51,0	13	2,7	0,4
Pas de commercialisation en circuit court	16 900	9,3	70,4	13	2,8	0,3
10 % du CA ou moins	2 720	4,8	56,0	9	3,1	0,7
Plus de 10 % à 75 % du CA	4 140	3,5	30,1	11	2,6	0,8
Plus de 75 % du CA	7 100	2,5	15,1	17	2,3	0,9

Champ : France métropolitaine

CA : chiffre d'affaires de l'exploitation, issu de la vente de légumes.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La part d'exploitations légumières possédant un statut bio est nettement plus élevée pour celles qui pratiquent la vente de légumes en circuit court (20 %), que pour celles n'ayant pas recours à ce mode de commercialisation (5 %). Par ailleurs, les chefs d'exploitations légumières commercialisant des légumes en circuit court sont sensiblement plus jeunes que ceux ne pratiquant pas ce mode de vente, avec 22 % de moins de 40 ans contre 20 %.

Selon le mode de culture des légumes, la proportion d'exploitations pratiquant la vente de légumes en circuit court est très variable. En effet, les exploitations ayant recours aux modes de culture les moins consommateurs de surfaces sont majoritairement engagées dans la vente de légumes en circuit court. Ainsi, cela intéresse 65 % des exploitations pratiquant la culture de légumes sous serres

ou le maraîchage. Ce mode de commercialisation concerne également 52 % des exploitations cultivant des légumes de plein champ pour le marché du frais. Mais seules 8 % des exploitations cultivant des légumes de plein champ pour la transformation, soit le mode de culture pratiqué sur la plus grande surface moyenne, commercialisent des légumes en circuit court. En revanche, les exploitations cultivant des légumes de plein champ pour la transformation sont les seules à posséder une surface légumière moyenne supérieure lorsqu'elles commercialisent des légumes en circuit court (15,8 hectares par exploitation, contre 14,7). Mais comme en témoigne la surface moyenne qu'elles consacrent à ce mode de culture (9,4 hectares par exploitation, contre 13,2), ces exploitations accordent en fait une place plus importante aux autres modes de production des légumes.

Tableau 2

Maraîchers et serristes pratiquent plus souvent les circuits courts

Part des exploitations légumières commercialisant des légumes en circuit court en 2010, selon le mode de culture

	Pratique de la vente de légumes en circuit court	Part des exploitations %	Surface moyenne du mode de culture par exploitation ha/exploitation	Surface légumière par exploitation ha/exploitation
Serres ou abris hauts	Non	35	1,5	5,1
	Oui	65	0,4	3,0
Maraîchage	Non	35	4,7	5,4
	Oui	65	2,0	2,5
Plein champ - marché du frais	Non	48	8,8	10,2
	Oui	52	3,3	3,9
Plein champ - transformation	Non	92	13,2	14,7
	Oui	8	9,4	15,8

Champ : France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Un mode de commercialisation pratiqué dans chaque région

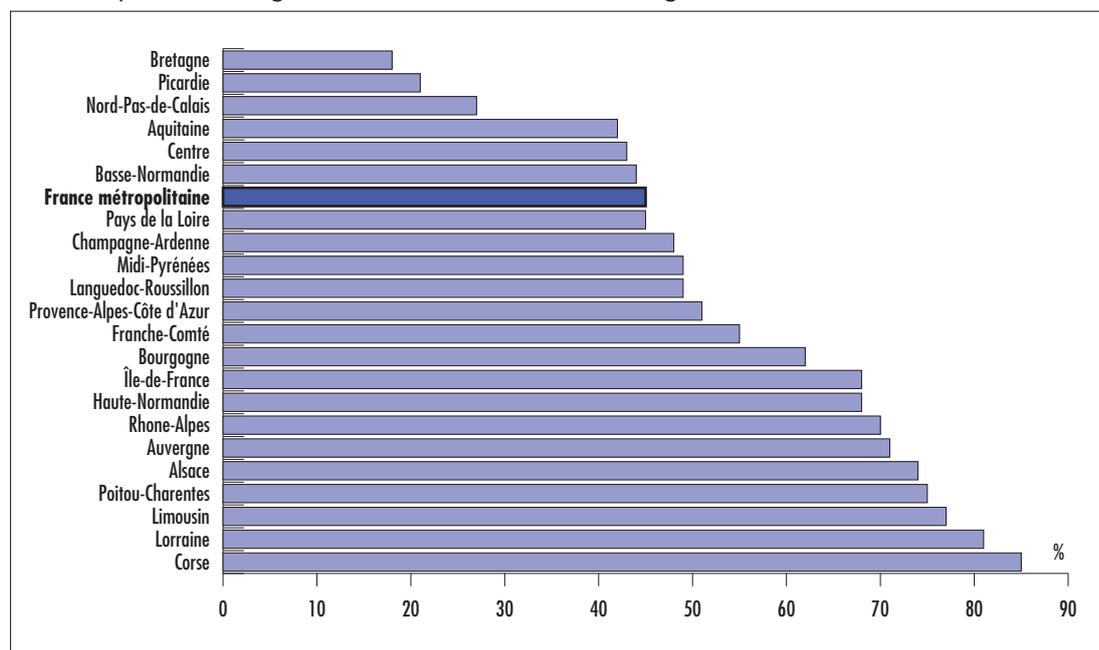
Les exploitations commercialisant des légumes en circuit court sont majoritairement situées le Sud-Est et le Sud-Ouest du pays. Un tiers d'entre-elles sont ainsi localisées en Rhône-Alpes (13 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 %) et Languedoc-Roussillon (8 %) et un cinquième sont établies en Midi-Pyrénées (11 %) et en Aquitaine (9 %). Cependant, la commercialisation de légumes en circuit court est une pratique répandue dans chaque région. Elle concerne d'ailleurs

une proportion particulièrement importante des exploitations légumières dans certaines des plus petites régions de production des légumes. En effet, plus des trois-quarts des exploitations commercialisent une partie de leur production de légumes par ce biais en Corse, Lorraine ou encore Limousin. À l'inverse, cette pratique concerne une moindre proportion des exploitations en Bretagne, Nord-Pas-de-Calais ou en Picardie, soit des régions où la culture de légumes de plein champ pour la transformation est particulièrement implantée, et où les surfaces légumières sont le plus étendues.

Graphique 2

La commercialisation en circuit court est présente dans chaque région

Part d'exploitations légumières commercialisant des légumes en circuit court en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Ventes sur les marchés et à la ferme privilégiées

40 % des exploitations légumières pratiquant la vente en circuit court (tous types de produits confondus) citent la vente sur les marchés en tant que principal mode de commercialisation. Ce mode de commercialisation est particulièrement répandu parmi les exploitations légumières puisqu'il n'est pratiqué que par 19 % de l'ensemble des exploitations agricoles vendant en circuit court. À l'inverse, la vente à la ferme est le deuxième

mode de commercialisation le plus cité par les exploitations légumières engagées dans la vente en circuit court (35 %), alors qu'il s'agit du premier mode cité par l'ensemble des exploitations agricoles commercialisant en circuit court (50 %). Enfin, divers modes de commercialisation sont cités par environ 5 % des exploitations légumières pratiquant la vente en circuit court : vente en point de vente collectif, vente en paniers, vente par le biais d'un commerçant détaillant ou par le biais de grandes et moyennes surfaces.